

27-28 juin 2023

Réunion ministérielle de l'OCDE
sur les PME et l'entrepreneuriat

Gérer les chocs et les transitions

Adapter les politiques des PME et de l'entrepreneuriat aux défis de demain

Note sur les principaux thèmes



Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2023), *Gérer les chocs et les transitions : Adapter les politiques des PME et de l'entrepreneuriat aux défis de demain : Note sur les principaux thèmes*, <https://www.oecd.org/cfe/smes/note-sur-les-principaux-themes-reunion-ministerielle-de-l-ocde-sur-les-pme-et-l-entrepreneuriat-2023.pdf>.

La présente Note sur les principaux thèmes fournit des éléments de référence destinés à étayer les discussions de la prochaine Réunion ministérielle de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la République de Türkiye : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations contenues dans ce document concernant la zone placée sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

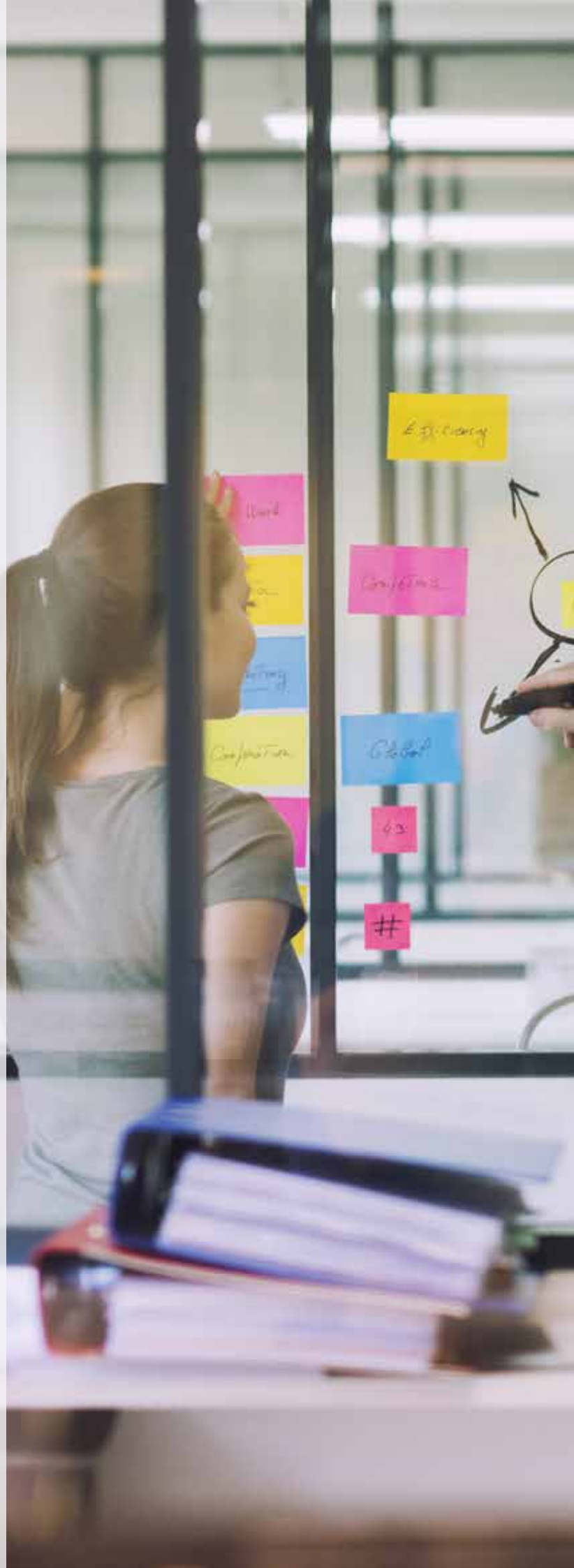




TABLE DES MATIÈRES

Agenda	4
1. Introduction	6
2. Gérer les chocs et les transitions: Adapter les politiques des PME et de l'entrepreneuriat aux défis de demain	8
Renforcer la résilience des PME et des entrepreneurs face aux crises et chocs futurs	9
Encourager la contribution des PME et des entrepreneurs à la transition écologique et à la transition numérique	16
Permettre aux PME et aux entrepreneurs de s'adapter à l'évolution du paysage mondial de l'investissement et des échanges	23
3. Gros plan sur les leviers – notes des séances parallèles	27
Améliorer l'accès aux financements	28
Développer les compétences et promouvoir la reconversion des entrepreneurs et des PME afin de stimuler la reprise et la transformation	31
Exploiter tous les talents : Des politiques inclusives en faveur des PME et de l'entrepreneuriat	34
Réinitialiser les politiques de démarrage et d'expansion des PME afin de créer de nouvelles opportunités et d'en tirer parti	37
Pas de neutralité carbone sans les PME : mieux associer les PME à la transition écologique	40
Réexaminer les politiques générales sous l'angle des PME et de l'entrepreneuriat	43
Références	47

14h00 – 14h30 Cérémonie d'ouverture

Lieu : salle CC1

Mme Ginny Andersen, Ministre de l'Économie numérique et des Communications, ministre des Seniors, de la Police et des Petites entreprises, Nouvelle-Zélande

M. Mathias Cormann, Secrétaire général de l'OCDE

14h30 – 16h00 1^{RE} SÉANCE PLÉNIÈRE

Lieu : salle CC1

Renforcer la résilience des PME et des entrepreneurs face aux crises et chocs futurs

Les PME et les entrepreneurs ont souffert de la crise liée à la COVID-19 et des répercussions de l'agression de grande ampleur de la Russie contre l'Ukraine. Elles ont, plus que les autres, été pénalisées par des problèmes de liquidité et par la désorganisation des chaînes d'approvisionnement. Certains groupes comme les femmes, les jeunes et les travailleurs indépendants, ont été particulièrement fragilisés. Dans cet environnement hostile, les pouvoirs publics sont intervenus sans tarder pour apporter un soutien d'une ampleur inédite. Cela étant, les perturbations subies par les chaînes d'approvisionnement, la volatilité des prix de l'énergie et des produits alimentaires, et les tensions inflationnistes subsistent. Dans ce contexte, il est indispensable de renforcer la résilience des PME et des entrepreneurs afin de les aider à relever défis de demain. Il pourra être utile de faire évoluer les politiques publiques afin qu'elles permettent d'apporter un soutien aux PME viables sans compromettre l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises, de renoncer aux approches globales pour privilégier des approches ciblées, et d'aider les petites entreprises à opérer la transition vers l'efficacité énergétique et à s'adapter à un monde de plus en plus numérique.

16h00 – 16h30 Pause-café

16h30 – 18h00 SÉANCES PARALLÈLES

Séance parallèle n° 1 Améliorer l'accès aux financements

Lieu : salle CC2

L'accès aux financements est vital pour permettre aux PME et aux entrepreneurs de démarrer leur activité, d'investir, de se développer et de faire face aux chocs. Les PME ont été durement éprouvées pendant la pandémie de COVID-19 car leurs réserves de liquidités étaient peu importantes ; à la sortie de la crise, leur endettement avait augmenté. Le contexte macroéconomique de 2022 et 2023, caractérisé par une croissance atone, l'inflation et des taux d'intérêt en hausse, a continué de peser sur le financement, par endettement ou non, des PME. À terme, les pouvoirs publics devront poursuivre la diversification des instruments de financement, encourager le développement des technologies financières, proposer des garanties de crédit pour les prêts liés à un objectif de durabilité, et faciliter l'apport de capitaux propres pour financer des entreprises vertes et innovantes.

Séance parallèle n° 2 Développer les compétences et promouvoir la reconversion des entrepreneurs et des PME afin de stimuler la reprise et la transformation

Lieu : salle CC7

Pour préserver leur compétitivité, les PME et les entrepreneurs comptent en grande partie sur les compétences, mais il est plus difficile pour eux d'avoir accès aux profils qualifiés et de les fidéliser. Ils sont particulièrement pénalisés par les pénuries de compétences, sachant qu'ils n'ont pas la capacité de les atténuer par des mesures de réorganisation, d'externalisation ou d'automatisation. Les difficultés traditionnelles que rencontrent les PME et les entrepreneurs pour accéder aux compétences sont aggravées par l'ampleur et la rapidité des transformations structurelles à l'œuvre. La rapidité des mutations technologiques crée des déficits de compétences, tandis que la demande de compétences non techniques s'accroît. Les écosystèmes de compétences – les acteurs locaux, les réseaux, les incubateurs, et les établissements d'enseignement et de formation – peuvent aider les PME à avoir accès à des savoir-faire et des connaissances qu'elles ne peuvent pas développer en interne.

Séance parallèle n° 3 Exploiter tous les talents : Des politiques inclusives en faveur des PME et de l'entrepreneuriat

Lieu : salle CC13

La création et l'expansion des entreprises restent freinées par l'inégalité des chances. Ces disparités engendrent un coût économique sous forme d'occasions manquées de création d'emplois, de croissance et d'innovation. Les groupes sous-représentés et défavorisés, en particulier, se heurtent à des obstacles institutionnels, ont un accès limité aux financements, n'ont pas acquis toutes les compétences nécessaires et leurs réseaux sont restreints. Des politiques favorisant l'entrepreneuriat inclusif ont été mises en œuvre pour y remédier, mais il faut aller plus loin pour libérer le potentiel entrepreneurial inexploité de la population, notamment en apportant un soutien sur mesure aux groupes sous-représentés.

18h15 – 20h00 Cocktail des délégations – Lieu : Salon du Parc

Dîner des ministres organisé par la France



9h30 – 11h00

Lieu : salle CC1

2^{ème} SÉANCE PLÉNIÈRE

Encourager la contribution des PME et des entrepreneurs à la transition écologique et à la transition numérique

Les responsables publics font face au double défi de gérer les crises au moment où elles se présentent et de faire avancer les transitions économique, sociétale et environnementale sur la durée. Compte tenu de leur importante contribution à l'économie et de leur empreinte environnementale collective, les PME et les entrepreneurs ont un rôle décisif à jouer à cet égard. Il leur faudra toutefois adapter leurs modèles économiques. La pandémie a été l'occasion d'accélérer le passage au numérique, mais, faute de compétences nécessaires et de financement suffisant, bon nombre de PME peinent à suivre le rythme de l'innovation. Il en est de même sur le front de la transition écologique. Les pouvoirs publics devraient donc accorder aux PME une place de premier plan dans leurs programmes d'action. Il conviendrait donc d'aborder l'élaboration des politiques publiques concernant les transitions écologique et numérique sous l'angle des PME et des entrepreneurs, de les aider à mieux cerner les perspectives qu'offrent les transitions écologique et numérique et de leur ouvrir plus largement l'accès aux mesures d'accompagnement et aux ressources stratégiques, comme le financement, les compétences, les services de conseil, les technologies et les données. Les transformations numérique et écologique doivent être menées de front afin de pouvoir en exploiter les synergies.

11h00 – 11h30

Pause-café

11h30 – 13h00

SÉANCES PARALLÈLES

Séance

parallèle n° 4

Lieu : salle CC2

Réinitialiser les politiques de démarrage et d'expansion des PME afin de créer de nouvelles opportunités et d'en tirer parti

Les start-ups et les entreprises en croissance sont essentielles à la croissance économique et à la création d'emplois, mais les crises récentes ont fait baisser leurs taux de survie et affaibli l'innovation, l'investissement et les réseaux. Les plans de relance ont mis l'accent sur ces entreprises. À terme, il faudra mieux cibler les start-ups et les entreprises en croissance présentant un fort potentiel. Parallèlement, pour exploiter le potentiel de développement de la population plus large des entreprises, c'est-à-dire du grand nombre d'entreprises qui n'évoluent pas dans le secteur des hautes technologies et ne sont pas des start-ups, l'action publique devra être étayée par des données de meilleure qualité.

Séance

parallèle n° 5

Lieu : salle CC7

Pas de neutralité carbone sans les PME : mieux associer les PME à la transition écologique

Les pouvoirs publics ont fait de la durabilité environnementale l'une de leurs priorités au sortir de la crise du COVID, et il est urgent de faire participer la population vaste et variée des PME et des entrepreneurs aux efforts déployés pour atteindre l'objectif de zéro émission nette. Cela est d'autant plus important compte tenu de leur empreinte environnementale globale considérable et de leur potentiel à innover et à apporter des solutions aux défis environnementaux. Force est de constater toutefois qu'il est difficile aux PME et aux entrepreneurs de proposer des produits ou des services verts ou d'investir dans l'utilisation efficiente des ressources. En effet, ils sont rarement pris en compte par les politiques publiques et le financement reste un problème. Pour réussir la transition écologique, il est nécessaire d'accorder une plus large place aux PME dans les politiques climatiques et d'améliorer leur accès aux financements durables.

Séance

parallèle n° 6

Lieu : salle CC13

Réexaminer les politiques générales sous l'angle des PME et de l'entrepreneuriat

Les cadres d'action actuels, souvent élaborés en fonction de l'entreprise moyenne, ne permettent pas de saisir toute la diversité des PME et des entrepreneurs. Il en découle une complexité et une charge administrative importantes, et une difficulté à modifier le comportement des entreprises. Pour que les plans de relance ambitieux donnent les résultats attendus et pour atteindre les objectifs de réforme à long terme, il faut des approches transversales et cohérentes dans les différents domaines de l'action publique qui influent sur les perspectives et les résultats des PME. À cet effet, il convient d'envisager la conception et la mise en œuvre des politiques sous l'angle des PME et des entrepreneurs, de promouvoir la cohérence de l'action publique entre les différents niveaux de l'administration, de disposer de meilleurs outils d'évaluation et de favoriser une collaboration active avec les PME et les entrepreneurs.

13h00 – 14h30

Déjeuner – Lieu : Salle Roger Ockrent – Château

14h30 – 16h00

Lieu : salle CC1

3^{ème} SÉANCE PLÉNIÈRE

Permettre aux PME et aux entrepreneurs de s'adapter à l'évolution du paysage mondial des investissements et des échanges

L'accès des PME aux marchés étrangers est un important levier de croissance et de productivité dans les pays et les régions, et grâce à leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales, cette ouverture représente également une source considérable d'innovation et de connaissances. Toutefois, toutes les PME n'ont pas les capacités nécessaires pour exploiter les marchés internationaux. L'aptitude des PME à participer aux CVM est limitée par leurs capacités internes (comme les compétences managériales) et divers facteurs externes (tels que la qualité des services et des infrastructures logistiques ou les obstacles réglementaires). De nombreux pays ont engagé une remise à plat de leurs politiques de spécialisation et d'ouverture à l'international en y intégrant la dimension de la résilience, afin de protéger les PME stratégiques et de renforcer leur positionnement dans les CVM, par exemple en maintenant les circuits commerciaux ouverts et en réduisant le coût des échanges, en intensifiant les mesures de soutien à l'exportation et en développent les relations des PME avec des entreprises étrangères.

16h00 – 16h30

Pause-café

16h30 – 17h30

Lieu : salle CC1

Synthèse des conclusions de la Ministérielle et remarques finales du Secrétaire général Mathias Cormann et de la Ministre Ginny Andersen

Les modérateurs des séances parallèles feront une brève synthèse des débats et les Ministres seront invités à adopter un document final.



INTRODUCTION

Depuis la dernière Conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat de 2018, l'activité économique des PME et l'entrepreneuriat ont été marqués par deux chocs d'ampleur mondiale. Il y eut tout d'abord la pandémie de COVID-19, qui a paralysé de nombreux secteurs économiques dans le monde entier. Dans son sillage, l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine a perturbé la reprise amorcée. Dans les deux cas, les répercussions sur les PME et l'entrepreneuriat ont été graves et disproportionnées.

Compte tenu du caractère sans précédent de la pandémie en particulier, un soutien rapide et massif de la part des États s'est avéré crucial pour aider des millions de PME et d'entrepreneurs à franchir l'obstacle, éviter la perte de millions d'emplois à travers le monde et, ce faisant, favoriser une reprise inclusive avec des PME et des entrepreneurs à même de donner le meilleur de leur potentiel.

L'économie est néanmoins régulièrement confrontée à des chocs, et il convient par conséquent pour les États d'instaurer des conditions-cadres et des environnements favorables à la résilience des PME et de l'entrepreneuriat face aux crises que nous connaissons à l'avenir, ainsi qu'à leur capacité à s'engager dans la double transition écologique et numérique et à s'adapter à un contexte international en matière de commerce et d'investissement en pleine mutation.

Il existe d'importants liens entre ces différentes dimensions. À titre d'exemple, les mesures qui renforcent la résilience aux chocs en encourageant l'innovation ou en veillant à ce que tous les groupes sociaux aient la possibilité de créer des entreprises peuvent également soutenir une croissance plus durable, numérique et inclusive. Il y a aussi potentiellement des arbitrages à opérer. Des mesures financières à long terme visant l'ensemble des PME, par exemple, apporteraient également leur soutien aux entreprises les moins performantes, et risqueraient de peser sur la croissance de la productivité des PME et de freiner l'entrée de nouveaux acteurs. Les arbitrages à opérer dans l'action publique et les synergies qu'elle peut créer doivent être mieux compris.

Dans ce contexte mondial en changement, les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat doivent emprunter des orientations nouvelles. Les pays peuvent encourager ces évolutions en tirant les leçons des récentes expériences internationales en matière de résilience aux crises, de gestion des transitions écologique et numérique et d'adaptation à l'évolution des chaînes d'approvisionnement.

Les politiques en faveur des PME doivent également devenir plus granulaires et être davantage axées sur l'humain. Les PME recouvrent un large éventail de types d'entreprises et d'entrepreneurs, depuis les travailleurs indépendants isolés et les acteurs de l'économie informelle jusqu'aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises. Certaines sont des entreprises nouvelles,



d'autres des entreprises établies. Elles opèrent dans des secteurs très divers, et elles sont détenues et gérées par des personnes issues de différents groupes sociaux, dont les femmes et les jeunes, avec des besoins, des ambitions, des compétences et des motivations qui varient. Elles regroupent des acteurs aussi divers que les petites entreprises fondées sur des modèles économiques à vocation sociale, les entreprises en expansion à forte croissance, jeunes ou anciennes, lesquelles génèrent entre la moitié et les deux tiers de tous les emplois créés par les PME, ainsi que les nombreuses PME à la pointe de l'innovation numérique et écologique. Les PME et les start-ups présentent des caractéristiques communes en termes d'absence de pouvoir de marché, de structures de gestion et de ressources internes limitées, ainsi que d'absence de liens de propriété ou de partenariats formels avec les grandes entreprises. Toutes bénéficient de conditions-cadres améliorées, à travers, par exemple, la réduction des coûts réglementaires. Toutefois, il existe également de nombreuses différences entre les divers groupes de PME et d'entrepreneurs, et des politiques publiques distinctes et adaptées sont nécessaires pour répondre à leurs besoins spécifiques, notamment en ce qui concerne l'accès au financement, aux compétences, à l'innovation et aux réseaux. Dans le même temps, des politiques ciblées devraient également chercher à tirer parti du plein potentiel des PME et des start-ups très innovantes générant une forte croissance et de nombreux emplois.

Les politiques publiques doivent également reconnaître et libérer le potentiel de toutes les composantes de la société en tant qu'entrepreneurs dans les start-ups et les PME. Des écarts significatifs existent actuellement au niveau des taux d'entrepreneuriat entre les femmes et les hommes et entre les jeunes et les moins jeunes. Il existe également un grand potentiel pour renforcer l'innovation dans les start-ups et PME émanant de certains pans de la société confrontés à des obstacles particuliers dans des domaines tels que les compétences, la finance, les connaissances et les réseaux. Les politiques publiques doivent également reconnaître l'importance de la résilience mentale dans l'entrepreneuriat et assurer le bien-être des entrepreneurs qui se trouvent à l'avant-garde de la prise de risque et de la prise de décision au sein de l'entreprise et qui ont été mis à rude épreuve pendant la pandémie. Bien qu'individuellement leur taille soit réduite, collectivement, les PME, les entrepreneurs et les start-ups ont un impact significatif sur nos économies et constituent le moyen de subsistance de nombreux territoires et communautés.

La réunion ministérielle de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat donnera aux ministres l'occasion de conduire le renouvellement de ce programme d'action tout en réaffirmant le rôle déterminant des PME et des entrepreneurs dans nos économies et nos sociétés. Elle a vocation à identifier les priorités de l'action des pouvoirs publics nationaux et de la coopération internationale concernant les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat.

2

Gérer les chocs et les transitions : ADAPTER LES POLITIQUES DES PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT AUX DÉFIS DE DEMAIN





RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PME ET DES ENTREPRENEURS FACE AUX CRISES ET CHOCS FUTURS

Les PME représentent plus de 99 % des entreprises au sein de la zone OCDE, plus de 60 % de l'emploi dans le secteur des entreprises et la majorité de la valeur ajoutée et de la création de nouveaux emplois dans nos économies. Elles constituent également d'importantes sources d'innovation et, bien qu'elles ne puissent pas toujours bénéficier des économies d'échelle de leurs homologues de plus grande envergure, elles sont souvent en mesure de tirer parti de leur petite taille pour être plus flexibles, plus réactives et mieux adaptées aux changements et aux chocs. Elles constituent également le moyen de subsistance des territoires et communautés, fournissant des biens et des services essentiels, souvent dans des zones trop restreintes pour que les grandes entreprises s'y implantent. Ainsi, elles ont un impact social important.

Cependant, les récents chocs mondiaux, auxquels s'ajoutent divers autres chocs locaux, notamment des catastrophes naturelles, ont eu des répercussions significatives sur l'activité des PME et des entrepreneurs. Par rapport aux grandes entreprises, les nouvelles et petites entreprises sont souvent relativement vulnérables, ce qui s'explique par des marchés et des fournisseurs plus spécialisés, des réserves financières moindres et une disponibilité plus limitée de certaines ressources humaines spécialisées et de certains actifs intellectuels (OCDE, à paraître^[1]). En outre, il existe une prise de conscience de plus en plus forte des impacts qu'ont les chocs sur la santé mentale des entrepreneurs et des propriétaires et responsables de PME, avec des taux d'anxiété et de dépression signalés en hausse dans de nombreux pays à la suite des crises récentes (United Kingdom Research and Innovation, 2022^[2]).

Toutefois, malgré l'ampleur de ces chocs, et la nature sans précédent de la pandémie en particulier, ils ont également mis en évidence la capacité innée de nombreuses petites et nouvelles entreprises à

utiliser leur flexibilité et leur rapidité pour apporter des solutions à de nouveaux problèmes, par exemple en développant de nouveaux dispositifs médicaux en cas de pandémie ou en exploitant des données à des fins d'économie d'énergie. De plus, l'activité des PME et de l'entrepreneuriat est très diversifiée, couvrant par exemple les micro-entreprises, les travailleurs indépendants et les entrepreneurs de l'économie informelle, ainsi que les petites entreprises et les entreprises de taille moyenne dotées de capacités plus importantes et toute une série de start-ups à forte intensité de connaissances et potentiel élevé (OCDE, 2022^[3]).

De nombreux enseignements ont été tirés de ces chocs récents, mais le plus important reste peut-être que les politiques publiques renforcent la résilience aux chocs futurs d'une grande diversité d'entrepreneurs et d'entreprises. Cela peut consister à développer les capacités des PME et des entrepreneurs pour qu'ils soient en mesure d'absorber les impacts négatifs (baisse de la demande à court terme, augmentations de coûts ou tarissement des financements, par exemple) et d'innover et adapter leurs produits et services et leurs modèles économiques en fonction de l'évolution du marché.

Lors des crises récentes, en particulier pendant la pandémie, le premier réflexe des pouvoirs publics a été d'assurer la survie des entreprises en leur apportant un large soutien en liquidités (OCDE, 2020^[4]). Toutefois, les États doivent également envisager des changements structurels à plus long terme, notamment en facilitant l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises innovantes et plus productives, ainsi qu'en soutenant les transitions écologique et numérique. Les start-ups sont confrontées à des conditions particulièrement difficiles en période de crise, qui nécessitent un soutien adapté de l'État (voir Séance parallèle n° 4 : Réinitialiser les politiques de démarrage et d'expansion des PME afin de créer de nouvelles opportunités et d'en tirer parti). Les PME



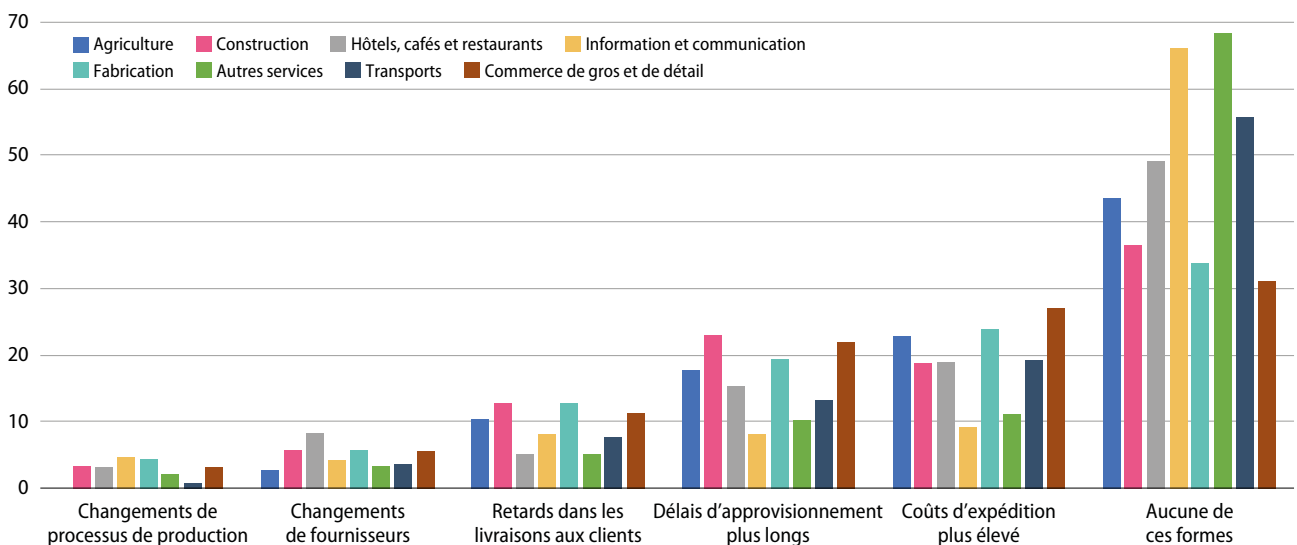
ont également besoin d'incitations les encourageant à adopter des modèles économiques plus écologiques et numériques, ce qui n'est pas nécessairement prévu dans les mesures générales de soutien à la trésorerie. Une fois la reprise suffisamment forte, les pouvoirs publics doivent également prendre les mesures appropriées pour supprimer progressivement les aides temporaires et pour mieux cibler leur soutien.

LES CRISES METTENT SÉVÈREMENT À MAL LES PME ET LES ENTREPRENEURS

Les crises, y compris les pandémies, les guerres et les catastrophes naturelles, ont des répercussions sur les PME et l'entrepreneuriat par le biais de plusieurs canaux. Ainsi, les PME et les entrepreneurs

ont été frappés particulièrement durement par la crise de la COVID-19. Dès le début, la pénurie de liquidités a menacé la survie des entreprises. Baisse des revenus – Des enquêtes menées dans le monde entier montrent qu'entre 70 % et 80 % des PME ont enregistré une baisse considérable de leurs recettes au cours de la première année de la crise (OCDE, 2021^[5]). En conséquence, les réserves de trésorerie des PME ont été mises à rude épreuve. Les start-ups, les travailleurs indépendants et les entreprises dirigées par des femmes et des personnes issues des minorités ont été particulièrement éprouvés. Par exemple, 27 % des entreprises dirigées par des femmes ont dû cesser leurs activités entre janvier et mai 2020, contre 20 % de celles appartenant à des hommes (OCDE/Commission européenne, 2021^[6]) (voir Séance parallèle n° 3 : Exploiter tous les talents : Des politiques inclusives en faveur des PME et de l'entrepreneuriat).

Graphique 2.1. Formes de perturbations de la chaîne d'approvisionnement subies par les PME en 2021



Note : Part des entreprises en fonction des problèmes rencontrés dans la chaîne d'approvisionnement au cours de l'année 2021. Cette répartition a été calculée sur la base des réponses à la question : « Parmi les perturbations suivantes, lesquelles ont été rencontrées par votre entreprise dans votre chaîne d'approvisionnement en 2021 ? ». La sous-population analysée est constituée de PME (entreprises employant jusqu'à 250 personnes) opérant dans 33 pays de l'OCDE (à l'exclusion de l'Estonie, de l'Islande, du Luxembourg, de la Lettonie et de la Slovaquie).

Source : Calculs réalisés par l'auteur d'après (Meta, OCDE, Banque mondiale, 2020^[8])

La structure sectorielle de l'économie des PME a aggravé la situation. Les PME sont surreprésentées dans les secteurs les plus touchés par les mesures de confinement imposées durant la pandémie, tels que l'hébergement, la restauration, l'immobilier, les services et le commerce de détail (OCDE, 2021_[17]). Les PME y représentaient en moyenne 75 % des emplois, contre 60 % dans les autres secteurs (OCDE, 2021_[15]). Les entreprises appartenant à des femmes étaient également plus nombreuses dans ces secteurs. En revanche, les PME et les entrepreneurs disposant d'un niveau élevé de compétences et d'une connectivité numérique ont été moins touchés.

Par ailleurs, les PME ont eu tendance à être plus sérieusement impactées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement que les grandes entreprises, et ce du fait notamment de stocks plus limités. D'après l'enquête sur l'avenir des entreprises (Future of Business Survey), plus de 62 % des PME ont fait état de perturbations de leur chaîne d'approvisionnement en 2021 (OCDE, à paraître_[11]). Toutefois, les PME jouissant d'une plus grande diversité de fournisseurs et d'un accès à un large éventail de technologies ont été moins pénalisées que celles qui dépendent fortement d'un nombre restreint de fournisseurs et de marchés (OCDE, 2021_[15]).

Alors que l'économie mondiale montrait des signes de reprise vers fin 2021, l'agression lancée, en l'absence de toute provocation, par la Russie contre l'Ukraine a engendré un nouveau choc économique. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont connu une flambée, atteignant dans certains cas des niveaux sans précédent (le prix du gaz naturel, par exemple). Cela a exacerbé les tensions inflationnistes déjà à l'œuvre lors de la reprise amorcée au lendemain de la pandémie de COVID-19. Malgré la stabilisation récente des prix de l'énergie sous l'effet d'une combinaison de facteurs (dont des niveaux élevés de stocks de gaz en Europe et un hiver globalement clément dans l'hémisphère nord), les factures énergétiques ne se sont pas encore allégées de manière significative. En conséquence, les dernières prévisions de l'OCDE tablent sur un ralentissement de la croissance du PIB mondial à 2.7 % en 2023.¹

Le retour d'une forte inflation a mis fin à 15 années de politiques monétaires expansionnistes, de nombreuses banques centrales des pays de l'OCDE ayant relevé leur taux d'intérêt directeur. La hausse des taux d'intérêt a un impact sur le coût du financement des PME. Elle risque par ailleurs de contribuer à une augmentation du nombre de faillites de PME, qui avait été maintenu artificiellement bas grâce aux mesures d'aide d'urgence déployées en réponse à la crise du COVID-19 (OCDE 2022_[10]). Le besoin critique d'améliorer le financement des PME pour soutenir la reprise et les transitions numérique et écologique dans un paysage économique difficile est analysé dans le cadre d'une session dédiée dans le cadre d'une

séance parallèle (voir Séance parallèle n° 1 : Améliorer l'accès aux financements).

La crise liée à la COVID-19 et la crise énergétique ont mis à mal le bien-être de la population en général, se traduisant par une augmentation de l'insécurité financière, du taux de chômage, de la peur et de la perte de liens sociaux (OCDE, 2021_[11]). Les propriétaires et dirigeants de PME et les entrepreneurs ont été particulièrement touchés en raison des risques et des responsabilités qui leur sont propres. Les entrepreneurs, déjà plus sujets aux problèmes de santé mentale que le reste de la population active (Freeman, 2015_[12]), ont été mis encore davantage sous pression en raison des crises (United Kingdom Research and Innovation, 2022_[12]). À titre d'exemple, 66 % des propriétaires de petites entreprises en Australie ont déclaré que la pandémie de COVID-19 avait nui à leur bien-être psychique, tandis qu'au Royaume-Uni, ils ont été 83 % à indiquer souffrir d'anxiété consécutivement à la pandémie (Cinar et Bilodeau, 2022_[13]). Plus récemment, des enquêtes menées après le début de la crise énergétique montrent que les propriétaires et les dirigeants de petites entreprises sont particulièrement préoccupés par la hausse du coût de l'énergie et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, deux facteurs qui accentuent les incertitudes et assombrissent les perspectives économiques futures (SMEunited, 2022_[14]) (Eurochambres, 2023_[15]) (Business at OECD, 2022_[16]).

Les catastrophes naturelles posent également de nombreux défis aux PME et aux entrepreneurs. À titre d'exemple les tremblements de terre survenus en Türkiye en février 2023 ont touché directement et indirectement plus d'un demi-million d'entreprises. Celles-ci ont été confrontées à de nombreux problèmes, notamment à une interruption de la continuité des activités, une perte de main-d'œuvre et de capital entraînant des baisses de production, une perturbation de la chaîne d'approvisionnement et une baisse de la demande. Le coût estimé des catastrophes pourrait s'élever à 9 % du PIB en 2023.²



1. Voir la version préliminaire du Volume 2023, Numéro 1 des Perspectives économiques de l'OCDE : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/ce188438-en/index.html?itemId=/content/publication/ce188438-en#:~:text=We%20project%20global%20growth%20to,stronger%20and%20more%20sustainable%20growth.>

2. <https://www.sbb.gov.tr/wp-content/uploads/2023/03/2023-Kahramanmaraş-ve-Hatay-DepremLeri-Raporu.pdf>

LE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS AUX PME FACE À LA CRISE A ÉTÉ MASSIF ET ÉTENDU

Des mesures promptes et étendues de soutien aux entreprises prises par les pouvoirs publics en réponse à la pandémie de COVID-19 – notamment des subventions salariales, la possibilité de recourir au chômage partiel, des aides financières, des reports d'impôts et de paiements et des garanties de prêts – ont permis de protéger les emplois et évité que de nombreuses entreprises ne deviennent insolvables (OCDE, 2022^[17]). Par exemple, le *Paycheck Protection Program* (PPP) américain a coûté à lui seul 800 milliards USD en prêts non garantis et à faible taux d'intérêt accordés aux petites entreprises, le remboursement de la majorité d'entre eux n'ayant finalement pas été exigé. Non moins de 93 % des petites entreprises américaines ont bénéficié d'un prêt au titre du PPP. La Finlande a quant à elle mis en place un plan d'aide de 15 milliards EUR, soit 6 % de son PIB, deux tiers de ce montant ayant été octroyé au titre de garanties de prêts. En 2020, dans la majorité des pays de l'OCDE, entre 20 et 40 % des PME ont reçu une aide publique sous une forme ou une autre (OCDE, 2021^[5]).

Des mesures importantes ont également été prises par les États pour atténuer les effets de la hausse des prix de l'énergie qui a suivi l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine (OCDE, à paraître^[1]) (OCDE, 2022^[9]), avec généralement un soutien axé sur les prix (typiquement un plafonnement ou des rabais appliqués sur les prix de l'énergie) et, dans une moindre mesure, une aide au revenu (au travers de subventions ou de crédits préférentiels) (OCDE, à

Au plus fort de la crise, en 2020, l'encours des prêts aux PME a progressé de 5.7 %, contre une hausse annuelle moyenne de 1.3 % les cinq années précédentes.

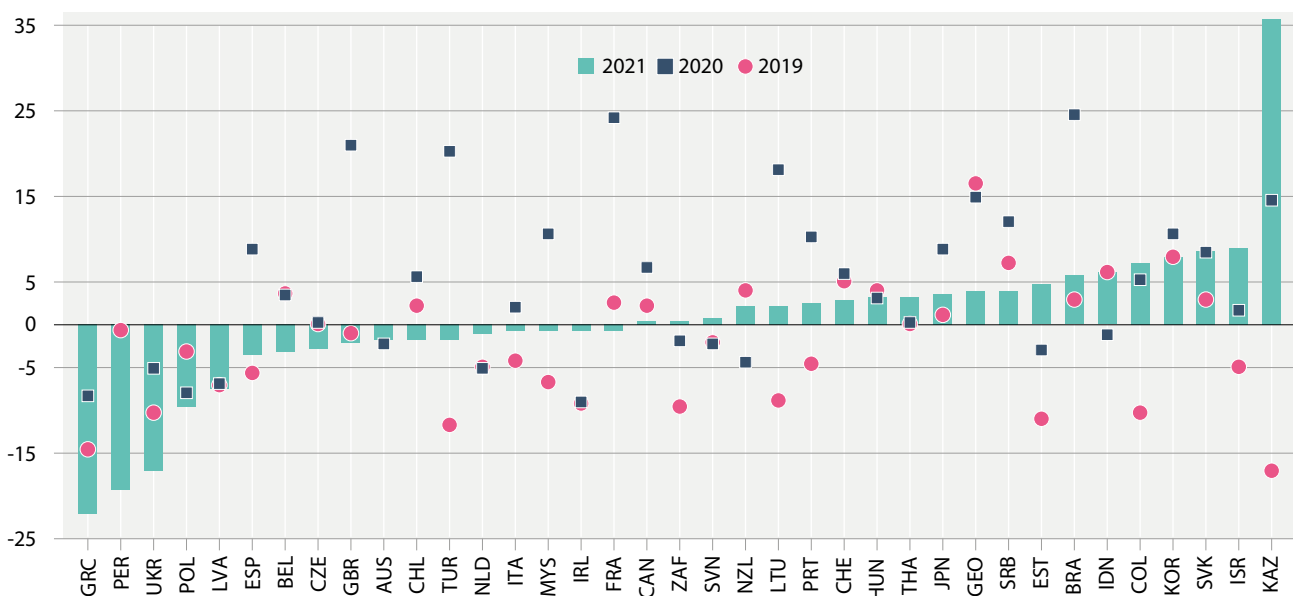
paraître^[18]). Au départ, les PME n'étaient pas visées principalement de ces politiques, qui se concentraient généralement sur les secteurs à forte intensité énergétique. Toutefois, lorsque s'est imposé le constat que de nombreuses PME étaient à nouveau gravement menacées de faillite, les pouvoirs publics ont élargi l'accès des PME à leurs programmes d'urgence, par exemple en abaissant le seuil de consommation d'énergie ouvrant droit à ces programmes ou en étendant aux micro-entreprises les aides accordées aux foyers.

Dans ces deux crises, il était essentiel que les politiques de soutien soient mises en œuvre rapidement. Le respect des délais a été assuré grâce au recours à des outils de diffusion numérique et à un filtrage ex ante limité, souvent basé sur les déclarations fiscales antérieures. Le défi principal a consisté à veiller à ce que l'aide soit utilisée conformément aux objectifs et qu'elle soit accessible aux segments les plus vulnérables de la population des PME, notamment aux femmes, aux entrepreneurs issus des minorités et aux nouveaux entrepreneurs, qui n'avaient peut-être pas de connexion numérique avec les pouvoirs publics (OCDE/Commission européenne, 2021^[6]).

La flexibilité des prêts privés a également joué un rôle important. Au plus fort de la crise, en 2020, l'encours des prêts aux PME a progressé de 5.7 %, contre une hausse annuelle moyenne de 1.3 %

Graphique 2.2. Encours de prêts aux PME

Taux de croissance en glissement annuel, en pourcentage



Note : L'échelle utilisée ne permet pas de représenter les données relatives au Pérou. En 2019, les encours de prêts aux PME ont progressé de 62.9 %. L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays publié dans la Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs de développement dans le monde établis par la Banque mondiale.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

au cours des cinq années précédentes (Graphique 2.2). Cette croissance a été soutenue par des prêts garantis par l'État, des moratoires sur les dettes et des restructurations de crédit face à la crise (OCDE, 2023_[19]).

Toutefois, si les données pour 2021 suggèrent que les activités d'octroi de prêts renouent progressivement avec les tendances d'avant la pandémie, il est probable que bon nombre de PME aient accumulé des dettes susceptibles de freiner leur reprise, ainsi que celle de l'économie de manière générale (OCDE, 2023_[19]). Dans ces situations, le surendettement des PME peut être limité en développant une gamme plus large d'interventions financières, avec notamment des subventions, des aides salariales et des formes de financement telles que les instruments de fonds propres et de quasi-fonds propres par exemple, ainsi qu'en prêtant attention aux conditions d'endettement, par exemple en favorisant des modalités de remboursement à plus long terme et en différant le début des remboursements de la dette (OCDE, 2021_[17]) (OCDE, 2022_[17]). La Recommandation de l'OCDE sur le financement des PME, en cours d'élaboration, formule un principe visant à renforcer la résilience du financement des PME en temps de crise.

Les retards de paiement des clients publics et privés constituent un autre problème qui affecte le financement des PME. Cette situation a été aggravée à la fois par la pandémie et par les récentes hausses de l'inflation. Pour accentuer la résilience financière de l'économie, il est essentiel de renforcer les droits et les pouvoirs des PME et des entrepreneurs afin qu'ils puissent obtenir les paiements qui leur sont dus.

Une fois la reprise suffisamment forte, il convient également pour les pouvoirs publics de prendre les mesures appropriées pour supprimer progressivement les aides temporaires et mieux cibler leur soutien, et ce afin d'éviter de soutenir sur la durée des « entreprises zombies », à savoir des entreprises non viables dans les conditions économiques normales.

Alors qu'en période de crise, les États s'emploient surtout à assurer la survie du tissu de petites entreprises qui assurent la subsistance d'une grande partie de la population en déployant des mesures de large portée de soutien à la trésorerie, les pouvoirs publics, durant les récents chocs, ont également adopté des mesures d'accompagnement de nature plus structurelle visant à renforcer la capacité des entreprises à s'adapter à l'évolution des conditions. Par exemple, l'adoption du numérique par les PME était l'une des dimensions essentielles des plans d'urgence et de relance déployés en réponse à la pandémie. De nombreux pays ont mobilisé des ressources pour fournir des logiciels et des équipements TIC aux PME, mettre en place des programmes de chèques-services numériques (qui subventionnaient le recours aux services numériques par les

PME) et des programmes pour subventionner l'embauche de talents numériques dans les PME (OCDE 2022_[10]) (Bianchini et Kwon, 2021_[20]).

Au déclenchement de la crise énergétique, de nombreux pays ont fait le choix d'accompagner le plafonnement des prix de mesures visant à accélérer la transition écologique du secteur privé, avec notamment des programmes destinés à encourager les investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou encore la sobriété énergétique (OCDE, à paraître_[18]). Ces mesures contribuent à la réalisation de l'objectif consistant à permettre aux PME de faire face à un choc temporaire des prix et à promouvoir les transitions écologique et numérique.

DORÉNAVANT, LES PAYS DEVRONT OPÉRER DES ARBITRAGES ENTRE INTERVENTIONS À COURT TERME ET OBJECTIFS À LONG TERME, ET AMÉLIORER LEUR APPROCHE IMPLIQUANT L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS

Parallèlement à l'aide d'urgence, les crises récentes ont amené les pouvoirs publics à réfléchir à la manière de « mieux reconstruire ». Cette situation a conduit de nombreux pays à lancer des plans de relance économique,³ en veillant tout particulièrement à stimuler l'innovation et la croissance de la productivité et en encourageant les deux transitions (écologique et numérique) (OCDE, 2022_[9]) (OCDE, 2022_[17]).



3. Au niveau de l'UE, par exemple, ils ont pris la forme de Plans nationaux pour la reprise et la résilience, que chaque État membre a adoptés et met actuellement en œuvre.



Des interventions indiscriminées sur les prix de l'énergie, comme le plafonnement des prix, ont été largement adoptées par les pays comme le moyen le plus rapide et le plus efficace de protéger les entreprises et les particuliers contre la flambée des prix de l'énergie.

Toutefois, il se peut que des arbitrages interviennent entre la mise en place d'une aide d'urgence et la réalisation d'objectifs structurels à long terme. La récente crise énergétique en est un bon exemple. Des interventions non discrétionnaires portant sur le prix de l'énergie, telles que le plafonnement des prix, ont été largement adoptées par les pays comme le moyen le plus rapide et le plus efficace de protéger les entreprises et les particuliers contre la flambée des prix de l'énergie. Cependant, ces interventions sur les prix maintiennent généralement la demande d'énergie à un niveau élevé et incitent moins à investir dans la durabilité environnementale. De leur côté, les mesures d'aide au revenu, si une plus grande capacité administrative est nécessaire pour leur mise en œuvre, sont plus susceptibles d'inciter les PME et les entrepreneurs à investir dans l'efficacité énergétique et à déployer de nouvelles technologies écologiques. Il est essentiel d'introduire des mesures compensatoires qui corrigent les incitations négatives, de séquencer les interventions et de mettre en place le bon paquet de mesures.

De même, si l'on peut conclure de l'expérience de la crise du COVID-19 que les mesures d'urgence de soutien à la trésorerie déployées par les pays étaient indispensables pour éviter l'effondrement de millions de PME et d'entrepreneurs, l'intensité, la durée et le ciblage de l'aide d'urgence doivent être envisagés de manière à poursuivre les processus entrepreneuriaux de destruction créatrice et à ne pas évincer indûment les entreprises nouvelles

et en croissance qui stimulent l'innovation et la croissance de la productivité.

Il est également important de noter que les mesures d'aide d'urgence pourraient avoir des effets à la fois positifs et négatifs sur la force et la forme de la reprise. Des évaluations plus systématiques et plus fréquentes de l'impact des mesures d'aide d'urgence faciliteraient la mise au point de boîtes à outils efficaces pour les prochaines crises, notamment en ce qui concerne leurs effets sur le taux de survie des PME, le taux de création d'entreprises, l'emploi et la croissance du chiffre d'affaires dans les nouvelles et petites entreprises (voir Séance parallèle n° 4 : Réinitialiser les politiques de démarrage et d'expansion des PME afin de créer de nouvelles opportunités et d'en tirer parti).

Les réponses des pouvoirs publics face aux crises doivent également être conçues pour atteindre efficacement les différents segments de la population des entrepreneurs et des petites entreprises et s'assurer qu'aucun ne passe par inadvertance entre les mailles du filet des aides publiques. Par exemple, les travailleurs indépendants, les micro-entrepreneurs, les femmes entrepreneurs, les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs opérant en totalité ou en partie dans l'économie informelle peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux aides destinées à la protection des entreprises et de l'emploi. Cela peut refléter des problèmes tels que l'absence de paiement de la taxe professionnelle au cours des années précédentes, que les pouvoirs publics utilisaient comme moyen rapide d'identifier la population d'entreprises ayant besoin d'aide. Les femmes entrepreneurs ont été touchées de manière disproportionnée par ces problèmes. Il convient d'accorder une attention particulière au champ d'application et aux critères d'éligibilité aux dispositifs d'aide généraux, afin de s'assurer que des groupes de population ne sont pas involontairement exclus. Ce faisant, il est également important de prendre en considération le bien-être mental des propriétaires de PME et des entrepreneurs, notamment les micro-entrepreneurs et ceux qui opèrent dans l'économie informelle, qui sont plus exposés au risque et à l'incertitude que le reste de la population de dirigeants et d'employés. Cela implique de mettre en œuvre des réponses aux chocs et aux crises qui soient plus granulaires et centrées sur l'humain.

Lors de la conception des programmes de soutien, il est également important d'adopter une approche pangouvernementale créant des synergies entre les mesures prises par les différents ministères et les organismes publics, ainsi qu'entre les autorités nationales et infranationales. Les PME sont intégrées dans les écosystèmes locaux et puisent, dans leur territoire, leurs opportunités d'affaires ainsi que les compétences et services dont elles ont besoin. Les administrations et acteurs infranationaux disposent souvent des informations cruciales sur la manière dont les écosystèmes locaux sont mis à rude épreuve par les chocs et peuvent développer leurs propres initiatives ou s'associer aux administrations nationales pour élaborer des réponses adaptées au niveau local. Comme souligné dans la

Recommandation de l'OCDE relative à la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat, une approche pangouvernementale (à différents niveaux) est nécessaire pour une mise en œuvre efficace par les pays de leurs politiques et mesures de soutien en faveur des PME et de l'entrepreneuriat (voir également Séance parallèle n° 6 : Réexaminer les politiques générales sous l'angle des PME et de l'entrepreneuriat).

CONCLUSIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

- Les pouvoirs publics doivent réfléchir à des instruments et à des outils permettant de renforcer la capacité des PME à anticiper les crises et les catastrophes naturelles et à y réagir. Ces instruments pourraient consister en des plans de continuité des activités visant à garantir qu'une entreprise puisse reprendre rapidement ses activités à la suite d'un choc ou d'une catastrophe. Parallèlement, les États doivent également se concentrer sur les réglementations, les pratiques et les politiques publiques qui peuvent, par inadvertance, empêcher les PME de réaliser leur plein potentiel, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles entreprises, les lois sur les faillites et l'accès au financement et aux marchés étrangers (en particulier pour les PME innovantes à forte intensité de connaissances).
- Les États doivent trouver un équilibre entre, d'une part, une aide d'urgence rapide et étendue pour protéger les emplois et les entreprises à court terme et, d'autre part, des interventions plus ciblées visant des objectifs de transformation structurelle à plus long terme, impliquant notamment de faciliter l'entrée de nouvelles entreprises, à productivité plus élevée, et de soutenir la transition écologique et la transition numérique. Des mesures efficaces sont également nécessaires pour supprimer progressivement les aides temporaires.
- Le soutien financier public aux PME et aux entrepreneurs durant les périodes de crise doit être prévu de manière à éviter le surendettement des bénéficiaires grâce à l'introduction de

solutions alternatives aux prêts et aux garanties de prêt et à la prise en compte des échéanciers de remboursement.

- Il convient de veiller à ce que tous les segments de la population des PME et des entrepreneurs bénéficient d'un soutien approprié, et à ce que des groupes donnés ne passent pas par inadvertance à côté des mesures de réponse à la crise.
- Il importe de prendre en compte la charge mentale qu'engendre les chocs chez les propriétaires de PME et les entrepreneurs, qui sont exposés à ces risques de manière disproportionnée par rapport à la population dans son ensemble.
- Toute riposte à une crise doit veiller à la complémentarité entre les mesures de soutien déployées au niveau national et au niveau local, afin d'apporter des réponses adaptées au contexte territorial.
- Il convient d'évaluer l'impact des mesures de soutien prises en réponse à la crise et d'en tirer des enseignements pour les ripostes aux chocs futurs.

QUESTION À EXAMINER

- Quels enseignements peut-on tirer des expériences internationales en termes de politiques publiques pour surmonter les défis posés par les crises (pandémie, guerre, catastrophes naturelles) affectant les PME et les entrepreneurs ?
- Comment les pays aident-ils les différentes populations de PME et d'entrepreneurs à se préparer aux chocs futurs ?
- Que peuvent faire les pouvoirs publics pour favoriser le bien-être mental des entrepreneurs ?
- Quel rôle l'OCDE peut-elle jouer en transposant l'expérience des pays en matière de crises en orientations pour les décideurs politiques afin de réduire les dommages causés à l'économie et de mieux la reconstruire ?





ENCOURAGER LA CONTRIBUTION DES PME ET DES ENTREPRENEURS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Compte tenu de leur poids significatif dans la valeur ajoutée économique et de leur rôle clé au sein des communautés et des territoires les PME et les entrepreneurs sont amenés à jouer un rôle essentiel face à l'urgence du changement climatique et aux impératifs environnementaux plus larges, tels que la gestion des ressources naturelles ou la lutte contre le déclin de la biodiversité. Les PME et les entrepreneurs peuvent apporter diverses contributions à la transition écologique, par exemple en verdissant leurs propres activités ou en introduisant des innovations écologiques et en créant de nouvelles activités utiles aux regards des enjeux environnementaux.

La transition des PME vers des modèles et des pratiques d'affaires durables est essentielle pour que les pays atteignent des objectifs climatiques ambitieux, étant donné l'ampleur de leur empreinte environnementale globale. Les PME doivent également formaliser et certifier leurs pratiques écologiques afin d'être compétitives dans les chaînes d'approvisionnement et sur les marchés où l'adoption de pratiques environnementales plus strictes est obligatoire ou attendue (OCDE, 2021^[21]) (voir la Séance plénière 3 : Permettre aux PME et aux entrepreneurs de s'adapter à l'évolution du paysage mondial de l'investissement et des échanges). Les start-ups écologiques contribuent également à la lutte contre le changement climatique en développant de nouvelles solutions environnementales et en les diffusant au sein de l'économie, en créant de nouveaux marchés et en encourageant le changement dans le secteur privé, ce qui a des répercussions qui vont bien au-delà des activités des start-ups elles-mêmes.

L'adoption de technologies numériques durables peut favoriser la transition des PME vers des modèles économiques plus écologiques, ainsi que stimuler leur compétitivité et améliorer leur accès aux marchés et aux partenaires (OCDE, 2021^[22]). La transition écologique et

la transition numérique peuvent se renforcer mutuellement, mais leur poursuite nécessite que les PME existantes fassent des investissements importants, notamment dans les technologies, les données et les actifs incorporels, les changements de comportement tels que l'adaptation des pratiques de gestion et des modèles d'organisation, et le développement des compétences de leur main-d'œuvre. Dans le même temps, les nouvelles entreprises écologiques et numériques innovantes doivent obtenir les ressources nécessaires à leur démarrage, notamment en matière de financement et de connaissances.

Il est essentiel de créer davantage de PME et start-ups écologiques et numériques pour accroître la résilience de nos économies aux chocs, adapter l'économie aux défis de demain et permettre la transition vers un développement économique durable. Les enjeux sont considérables. Une absence d'innovation et d'investissements dans la population nombreuse et diversifiée des PME pourrait mettre en péril les progrès en matière d'écologisation et de numérisation de l'économie et avoir de profondes répercussions sur la performance et la survie d'entreprises individuelles, la performance des réseaux de production et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que sur la compétitivité des économies nationales et régionales.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EST À L'ORIGINE DE PROFONDES MUTATIONS ET APPARAÎT DE PLUS EN PLUS COMME UN IMPÉRATIF POUR EXERCER DES ACTIVITÉS ...

Au cours des dernières décennies, les technologies numériques ont connu une montée en puissance dans l'économie : grâce à elles, les entreprises sont en capacité de simplifier leurs processus et opérations, conquérir de nouveaux marchés, et créer des biens, des services et des modèles économiques innovants à un rythme sans précédent (OCDE, 2022^[23] ^[24]) (OCDE, 2021^[22]).

Cette tendance s'est fortement accélérée pendant la pandémie de la COVID-19, les activités numériques s'imposant alors, pour de nombreuses entreprises, comme une condition fondamentale de la continuation de leur activité. C'est ainsi qu'en 2020, 30 à 50 % des PME de la zone OCDE ont accru leur utilisation des technologies numériques dans leurs processus opérationnels (OCDE, 2021_[22]). La transformation numérique a également aidé de nombreuses entreprises à faire face aux pressions inflationnistes et à la désorganisation de leur chaîne d'approvisionnement découlant de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, ou amplifiées par celle-ci, en facilitant l'adoption de pratiques commerciales plus efficaces, de produits et services innovants et de marchés et fournisseurs diversifiés. La transformation numérique peut donc être considérée comme un moyen de renforcer la résilience aux chocs.

L'adoption de la technologie numérique présente également bien d'autres avantages pour le développement des PME. Les Fintech, par exemple, sont devenues un puissant instrument pour stimuler l'accès des PME et des entrepreneurs numériques à des formes alternatives de financement. Les plateformes de prêts et financements participatifs offrent de nouvelles solutions de financement aux PME et aux entrepreneurs en s'appuyant sur des données alternatives, des modèles d'apprentissage automatique et des réseaux numériques pour évaluer le risque de crédit et mettre en contact les PME et les investisseurs (OCDE, 2022_[25]).

De même, de nombreuses entreprises du secteur des services sont transformées par l'émergence de modèles hybrides, qui combinent des processus en ligne et hors ligne ; c'est le cas notamment dans le secteur du commerce de détail qui évolue vers une vente au détail « hybride » intégrant des canaux de vente numériques et physiques (OCDE, 2023_[27]). L'industrie manufacturière connaît elle aussi de profondes mutations, sous l'impulsion des technologies de l'industrie 4.0 (à savoir l'intelligence artificielle, l'internet des objets, l'impression 3D, la robotique, les technologies des registres distribués) qui améliorent la flexibilité de la production et la gestion des chaînes d'approvisionnement.

À la base de ces transformations, il y a la reconnaissance des données en tant qu'actif stratégique primordial – données dont la collecte et l'exploitation par les entreprises sont simplifiées grâce à l'utilisation

généralisée des outils numériques dans les processus opérationnels et les transactions commerciales, ainsi qu'à la baisse des coûts des technologies de stockage et de traitement des données (OCDE, 2022_[29]). Une gouvernance efficace des données peut offrir aux PME et aux start-ups des possibilités sans précédent de développement de leurs activités et de croissance (OCDE, 2022_[30]).

Les technologies numériques et les données sont également en train de transformer la manière dont les pouvoirs publics fournissent des services aux citoyens et aux entreprises. Elles ouvrent un vaste champ de possibilités, notamment pour réduire les formalités administratives, les coûts de transaction et les délais d'interaction avec l'administration, adapter le contenu et les communications aux besoins selon le type d'entreprise, et renforcer les processus de consultation avec les diverses PME parties prenantes. La transformation numérique des services publics et leur regroupement au sein d'un guichet unique numérique sont particulièrement importants pour les PME, en général confrontées de manière disproportionnée à des difficultés face aux procédures bureaucratiques complexes et lors des interactions avec les administrations. La transformation numérique du secteur public peut également stimuler l'adoption du numérique par les petites entreprises (OCDE, à paraître_[31]).

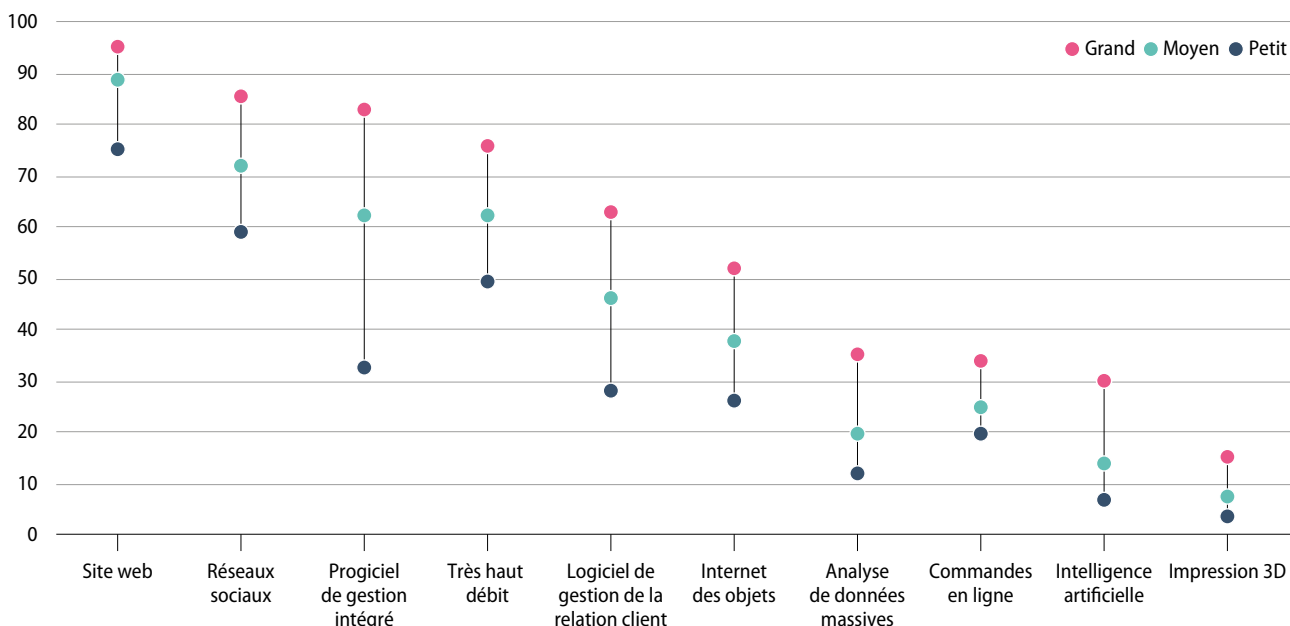
... MAIS POSE DES DIFFICULTÉS POUR LES PME ET LES ENTREPRENEURS

La population des PME et des entrepreneurs présente de grands écarts dans les niveaux de culture et de maturité numériques et de nombreuses entreprises restent à la traîne. On constate également, par exemple, que le fossé se creuse entre les PME qui ont accompli le bond numérique et les autres, notamment les micro-entreprises, qui peinent à suivre le pas de la transformation.

De plus, les PME restent à la traîne par rapport aux grandes entreprises en ce qui concerne l'accès aux données et aux technologies numériques et leur utilisation (OCDE, 2022_[30]). L'adoption du numérique est plus faible pour les PME que pour les grandes entreprises, et ce pour un large éventail de technologies et d'applications (Graphique 2.3). Par exemple, en 2021, seules 20 % des petites entreprises ont eu recours aux commandes en ligne,



Graphique 2.3. Le retard des PME dans l'adoption du numérique s'observe pour toutes les technologies



Note : Moyenne des entreprises de la zone OCDE qui utilisent les technologies numériques considérées, 2021 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les entreprises

On constate également, par exemple, que le fossé se creuse entre les PME qui ont accompli le bond numérique et les autres, notamment les micro-entreprises, qui peinent à suivre le pas de la transformation.

contre 25 % des moyennes entreprises et 34 % des grandes entreprises (OCDE, 2023_[27]). De plus, ces dernières sont deux fois plus nombreuses à utiliser l'infonuagique que les PME, et l'écart s'est creusé ces dernières années (OCDE, à paraître_[1]). Il est particulièrement prononcé dans l'adoption d'applications qui nécessitent une utilisation particulièrement sophistiquée des données, telles que l'analyse de données massives et l'intelligence artificielle.

Lorsqu'elles adoptent des outils numériques dans le cadre de leur transformation, les PME se doivent de mettre en place les compétences, les systèmes opérationnels, la gouvernance des données et les dispositifs appropriés pour tirer pleinement profit de leur potentiel, ce qui peut s'avérer compliqué en raison d'un manque de ressources. (OCDE, 2021_[32]). Les investissements dans la sécurité numérique et la gouvernance des données représentent une priorité pour une participation effective des PME à l'économie des données. En 2020 et 2021, le nombre de violations de données subies par les petites entreprises au niveau mondial a bondi de 152 %, contre une progression de 75 % dans les grandes entreprises (CXOtoday, 2022_[33]). À cet égard, il importe que les pouvoirs publics tiennent compte des besoins des PME dans le cadre de leur appui à l'établissement de nouvelles normes sur l'accès aux données et leur

utilisation, en reconnaissant les difficultés que rencontrent les petites et moyennes entreprises pour s'y retrouver dans des obligations complexes et pour gérer les risques en matière de responsabilité.

Ces problématiques s'ajoutent à des obstacles structurels de longue date à la transformation numérique des PME, notamment sur le plan de la connectivité (en particulier pour les PME situées en zone rurale), de l'accès aux ressources financières (voir Séance parallèle n° 1 : Améliorer l'accès aux financements), et les carences d'ordre organisationnel et en matière de compétences (voir Séance parallèle n° 2 : Développer les compétences et promouvoir la reconversion des entrepreneurs et des PME afin de stimuler la reprise et la transformation). Les entreprises doivent impérativement disposer d'une connexion à haut débit rapide pour tirer pleinement parti de la transformation numérique, en particulier afin de profiter de technologies avancées telles que la *blockchain*, l'intelligence artificielle et l'internet des objets (IdO). Or, dans les pays de l'OCDE, 45 % seulement des petites entreprises ont accès au haut débit, contre 65 % des moyennes entreprises et 81 % des grandes entreprises (OCDE, 2021_[32]).

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE PEUT SOUTENIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transformation numérique est importante parce qu'elle permet aux PME de survivre et d'être compétitives, mais aussi d'être plus écologiques. Par exemple, les réseaux intelligents, les capteurs et les outils numériques de suivi des émissions de carbone peuvent contribuer à optimiser l'utilisation des ressources et

la consommation d'énergie et ainsi aider les entreprises à se conformer aux exigences de durabilité tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement (OCDE, 2022^[34]). En outre, les technologies numériques qui soutiennent la traçabilité des produits et des composants, la transition de la fourniture de produits à la fourniture de services et le développement de la réutilisation, de la réparation ou de la remise à neuf des équipements (par exemple, l'IdO, la *blockchain* et les technologies de jumeaux numériques) peuvent favoriser une économie plus circulaire (ECERA, 2020^[35]).

En parallèle, il faut reconnaître qu'il peut y avoir des compromis, car les technologies numériques peuvent avoir des effets négatifs sur l'environnement, compte tenu de la quantité d'énergie nécessaire à leur production et leur utilisation, et au volume d'émissions ainsi générées. De plus, la plupart des appareils et technologies numériques produisent des déchets électroniques qui, tout comme leurs composants fabriqués à partir de ressources non renouvelables, ne sont souvent pas recyclés. Il convient donc d'encourager une transformation numérique responsable afin de ne pas compromettre les efforts en faveur de l'environnement et, au contraire, de les soutenir.

LES PME AGISSENT POUR RÉDUIRE LEUR EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

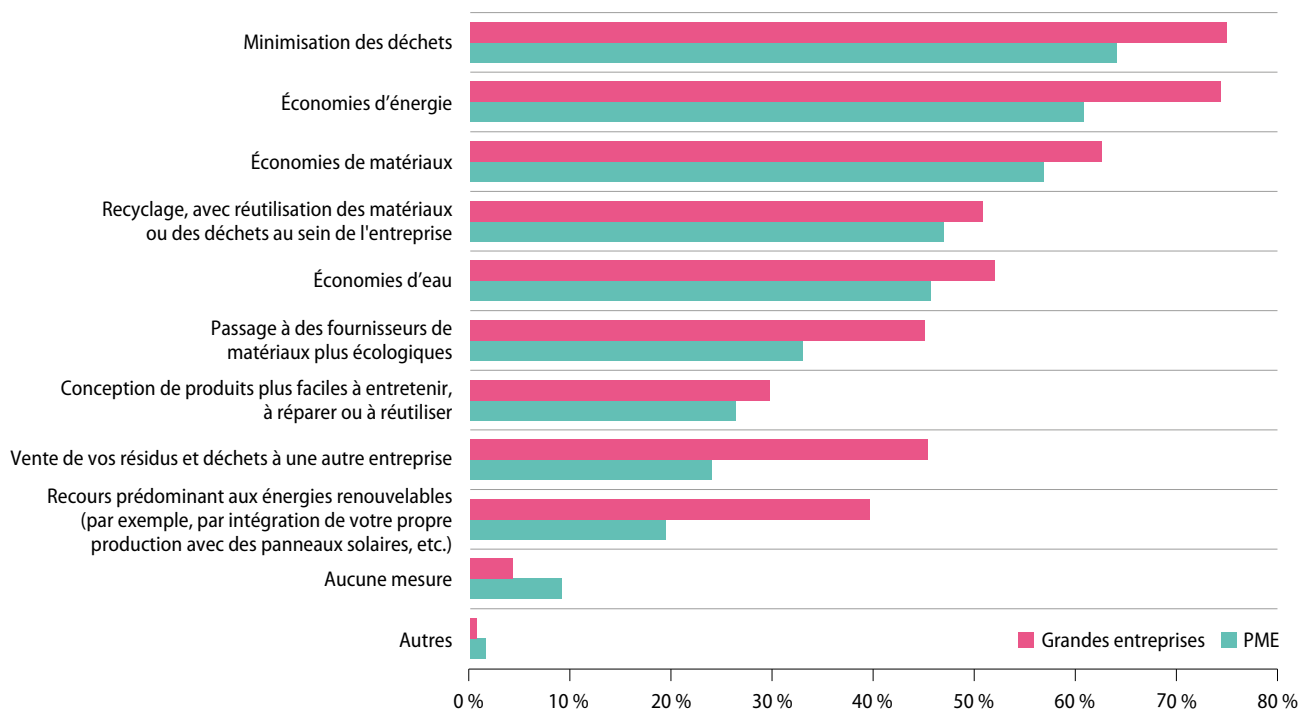
La hausse des prix de l'énergie, les objectifs ambitieux fixés pour l'action publique et les effets tangibles du changement climatique

sont autant de pressions qui poussent les PME à accélérer leur virage vers des modèles économiques plus efficaces sur le plan énergétique et plus durables grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies à long terme et à la mobilisation des ressources adéquates.

Certaines PME sont à l'avant-garde en la matière et déploient de larges efforts pour réduire leur empreinte environnementale, notamment en minimisant leurs déchets et en économisant l'énergie, ou encore en s'approvisionnant auprès de fournisseurs plus respectueux de l'environnement. Toutefois, dans l'ensemble, les PME sont moins susceptibles que les grandes entreprises d'avoir adopté des mesures environnementales (Graphique 2.4) (voir Sèance parallèle n° 5 : Pas de neutralité carbone sans les PME : mieux associer les PME à la transition écologique).

Il est essentiel que les PME prennent des mesures fortes pour rendre leurs activités plus écologiques si les pays veulent respecter leurs engagements politiques ambitieux, notamment dans la perspective de la neutralité carbone. En effet, si les PME ont, isolément, une faible empreinte sur l'environnement, elles ont, dans leur ensemble, un impact considérable. Par exemple, à l'échelle de l'UE, elles représentent entre 37 et 45 % des émissions de GES générées par les entreprises et 64 % de la production de déchets industriels (OCDE, 2022^[37]) (voir également Sèance parallèle n° 5 : Pas de neutralité carbone sans les PME : mieux associer les PME à la transition écologique). Le verdissement est également un moyen pour les petites

Graphique 2.4. Mesures en faveur de l'environnement par taille d'entreprise



Note : Le graphique ci-dessus reflète les réponses recueillies à la question : « Parmi les mesures suivantes, lesquelles votre entreprise prend-elle ? ».

Source : (Commission européenne, 2021^[35])

entreprises de réduire leurs coûts et d'augmenter leur productivité. L'accélération de la transition des PME vers l'efficacité énergétique pourrait se traduire par des économies de l'ordre de 10 à 30 % de leur demande énergétique, et ainsi réduire leur exposition à la volatilité des prix de l'énergie et aux incertitudes connexes (AIE, 2015^[38]).

Toutefois, une grande partie des PME se heurtent à des obstacles dans leur transition écologique, tels que le manque d'information et de sensibilisation aux mesures de soutien qui sont à leur disposition, les obstacles réglementaires et un accès limité aux réseaux de connaissances, ainsi qu'aux ressources et aux actifs d'innovation. Les coûts à supporter au début de la transition sont un frein au verdissement pour de nombreuses PME, d'autant plus que les incertitudes liées aux technologies, aux marchés et aux réglementations peuvent défavorablement affecter leur perception des gains à en attendre et des délais de rentabilisation. Les petites entreprises sont également confrontées à des difficultés pour financer leurs investissements en faveur du développement durable. Les financements en faveur de la durabilité se multiplient sous l'effet de la demande d'investissements respectueux de l'environnement. Pour que les PME puissent bénéficier de ce type de financement, il est important qu'elles puissent rendre compte de la performance environnementale de leurs portefeuilles. Mais il est tout aussi important que l'élaboration des normes tienne compte de la capacité des PME à en rendre compte à leur égard. Le manque de données et les coûts et charges potentiels liés à la fourniture de données sur les performances environnementales des PME devraient venir de plus en plus peser sur leur accès au financement durable et, plus largement,

sur leur capacité à participer aux chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises, participation que ces dernières conditionnent au respect de normes de plus en plus strictes (OCDE, 2022^[39]).

L'ENTREPRENEURIAT ÉCOLOGIQUE PRÉSENTE UN FORT POTENTIEL

Le verdissement de l'entrepreneuriat présente également un potentiel important pour soutenir la transition écologique. De nombreuses start-ups introduisent d'importantes éco-innovations sur le marché, en particulier dans certains secteurs à forte intensité technologique (OCDE, 2022^[40]). Dans le secteur des énergies propres par exemple, une progression significative de la position des start-ups à croissance rapide est ainsi anticipée à brève échéance, car les technologies énergétiques reposent de plus en plus sur les avancées du numérique et du « *deep tech* » (AIE, 2022^[41]). Malgré cela, l'entrepreneuriat écologique se heurte à de nombreux obstacles, en particulier lorsqu'il s'agit de changer d'échelle, en raison de facteurs tels qu'un accès insuffisant au financement ou encore l'étroitesse de leur marché national (OCDE, 2022^[40]).

LES POLITIQUES PUBLIQUES ONT UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER POUR PROMOUVOIR LA DOUBLE TRANSITION DES PME ET DES ENTREPRENEURS

L'une des mesures prioritaires pour favoriser la contribution des PME aux transitions écologique et numérique consiste à s'attaquer aux problèmes de ressources auxquelles de nombreuses PME sont confrontées.





Des mesures de soutien peuvent être élaborées pour renforcer les compétences des PME et des financements peuvent être proposés pour le verdissement et l'adoption des technologies numériques. Les conseils et les informations destinés aux PME sont également importants, de même que l'élaboration de réglementations appropriées.

Pour stimuler l'entrepreneuriat écologique, des guichets uniques dédiés aux start-ups à vocation écologique et des incubateurs et accélérateurs spécialisés peuvent être utiles (OCDE, 2022^[40]). Il est également important de renforcer l'égalité des genres dans l'entrepreneuriat écologique et numérique. À titre d'exemple, l'insuffisance de compétences numériques et de modèles de référence vient s'ajouter aux obstacles traditionnels qui entravent l'entrepreneuriat féminin dans la sphère numérique (OCDE et UE, 2019^[42]) (voir également Séance parallèle n° 3 : Exploiter tous les talents : Des politiques inclusives en faveur des PME et de l'entrepreneuriat).

Favoriser une large participation des PME aux transitions numérique et écologique suppose en outre d'accorder de l'attention aux caractéristiques, situations et besoins très variés que l'on rencontre dans une population extrêmement diversifiée de PME et d'entrepreneurs (Raes, 2021^[43]). Généralement, les micro-entreprises ont un niveau de maturité numérique plus faible et ont moins connaissance des raisons qui justifient d'investir dans le verdissement, et elles ont de plus grandes difficultés pour ce qui est de l'accès aux compétences et au financement. De nombreuses petites entreprises affichent un manque de culture numérique, en particulier au niveau de la direction (OCDE, 2021^[32]). Pour les PME des territoires ruraux, l'absence d'une connectivité de haute qualité, fiable et abordable constitue généralement un obstacle de taille à la transition vers le numérique (OCDE, 2022^[34]). Une meilleure compréhension de cette diversité permettrait de déterminer les possibilités qu'offrent les cadres d'action d'instaurer des règles du

Pour les PME des territoires ruraux, l'absence d'une connectivité de haute qualité, fiable et abordable constitue généralement un obstacle de taille à la transition vers le numérique.

jeu équitables et les domaines dans lesquels les mesures d'aide ciblée peuvent produire le plus d'impact. L'initiative mondiale de l'OCDE sur le numérique pour les PME (Digital for SMEs, D4SME) encourage le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel entre les décideurs publics, les grandes et les petites entreprises, les universités et les associations professionnelles sur la manière d'aider toutes les PME à saisir les avantages de la transformation numérique.

Dans le même temps, la réussite de la double transition pour les PME et l'entrepreneuriat nécessitera des mesures dans un large éventail de domaines d'action. Ces mesures transcendent les périmètres de compétence des différents ministères et organismes publics (fiscalité, concurrence, commerce, infrastructures, environnement, éducation, innovation, par exemple) et des différents niveaux d'administration (supranational, national et infranational). La complexité réglementaire liée aux différentes couches d'administration et le manque de coordination des politiques publiques peut entraîner un surcroît de charge administrative, dont les PME souffrent de manière disproportionnée. Renforcer la coordination de l'action publique et la gouvernance, aborder la conception et la mise en œuvre des politiques sous l'angle des PME et des entrepreneurs, par exemple au moyen de tests évaluant l'impact sur les PME des nouvelles mesures ou normes, et améliorer les processus de consultation, tout ceci est essentiel pour offrir aux PME et aux entrepreneurs la possibilité de contribuer à la construction d'un avenir numérique et écologique (voir également Séance parallèle n° 6 : Réexaminer les politiques générales sous l'angle des PME et de l'entrepreneuriat).

En outre, une plus grande coopération entre les institutions financières et les administrations est nécessaire pour déterminer comment accompagner au mieux les PME sur la voie de la neutralité carbone. La plateforme de l'OCDE sur le financement des PME à l'appui de la durabilité réunit des acteurs publics et privés dans le but de renforcer l'accès des PME aux instruments de financement pour le développement durable et leur utilisation de ces instruments.

CONCLUSIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

- Les PME devraient occuper une place centrale dans les programmes d'action en faveur des transitions écologique et numérique. Il convient de remédier aux lacunes de longue date et aux problématiques émergentes touchant à l'investissement et à la transformation des PME qui pèsent sur les objectifs stratégiques plus larges des pays en matière de durabilité, de résilience des réseaux de production et des chaînes d'approvisionnement, et qui menacent la compétitivité à long terme des économies nationales et régionales.
- L'élaboration des mesures et politiques publiques liées aux transitions écologique et numérique doit être abordée sous l'angle des PME, en adoptant une approche centrée sur l'humain et en veillant notamment à consulter les diverses populations de PME et d'entrepreneurs pour évaluer l'impact des nouvelles politiques et réglementations. Une attention particulière devra être accordée à l'élaboration d'exigences multiples en matière d'information environnementale et autre, qui pourraient occasionner des dépenses disproportionnées pour les PME si elles étaient élaborées de manière isolée. Les pays pourraient aussi envisager de mettre en place des guichets uniques numériques afin d'alléger la charge administrative pour les PME et les entrepreneurs, et d'adapter les services et les communications aux différents besoins.

- Il convient également de veiller à la bonne coordination des politiques entre les différents ministères et agences (domaines notamment de la fiscalité, de la concurrence, du commerce, des infrastructures, de l'environnement, de l'éducation et de l'innovation) et niveaux d'administration, ainsi qu'à impliquer toutes les parties prenantes concernées, afin de réduire la complexité de la réglementation et de faciliter la participation des PME à la double transition.
- Des mesures doivent viser à sensibiliser davantage les PME et les entrepreneurs aux opportunités offertes par les transitions écologique et numérique et à améliorer leur accès au soutien et aux ressources stratégiques, y compris au financement, à la main-d'œuvre et aux compétences de gestion, à la technologie, aux données et aux actifs incorporels, en tenant compte de leur diversité.
- Les gouvernements doivent mettre en œuvre des cadres de mesure pour contrôler la contribution des PME aux transitions écologique et numérique et évaluer les progrès réalisés au fil du temps.
- Il importe de promouvoir les start-ups numériques et écologiques en s'employant à améliorer les réglementations, à renforcer leurs compétences entrepreneuriales et à leur faciliter l'accès aux ressources telles que le financement, les compétences et les réseaux. Des incubateurs et des accélérateurs spécialisés et des guichets uniques réservés aux start-ups pourraient faire partie du train de mesures à prévoir. Les politiques doivent aussi cibler les start-ups et les entrepreneurs potentiels à même de stimuler la transition, en visant celles susceptibles d'avoir un impact important, tout en étant inclusives et en soutenant un entrepreneuriat diversifié.
- Les mesures doivent encourager une utilisation responsable des technologies numériques dans les entreprises, en sensibilisant à l'impact environnemental des appareils et technologies numériques et en facilitant l'adoption de pratiques d'économie circulaire par les PME.

QUESTION À EXAMINER

- Quelles mesures doivent prendre les pouvoirs publics pour relever les défis liés aux ressources, notamment l'accès aux compétences, aux financements, aux connaissances et aux technologies, auxquels les PME et les entrepreneurs sont confrontés dans leurs transitions écologique et numérique ?
- Au vu de la grande diversité des PME et des entrepreneurs, comment les pouvoirs publics peuvent-ils tenir compte de leurs différences en termes de besoins, de difficultés et d'opportunités afin de favoriser les transitions écologique et numérique ?
- Comment l'OCDE peut-elle épauler les pays dans les efforts qu'ils déploient pour permettre aux PME et aux entrepreneurs de conduire cette double transition et d'en tirer parti ?





PERMETTRE AUX PME ET AUX ENTREPRENEURS DE S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE MONDIAL INVESTISSEMENTS ET DES ÉCHANGES

Les PME et les jeunes entreprises qui mènent des activités internationales ont souvent de meilleures performances en matière de productivité et de croissance que les PME et les jeunes entreprises en général, y compris en ce qui concerne la création d'emplois et les retombées de l'innovation (OCDE, 2019^[43]) (OCDE, 2021^[5]) (OCDE, 2023^[44]). Si l'accès aux marchés étrangers est un important moteur de croissance et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) et les réseaux d'entreprises multinationales (EMN), les retombées en matière de connaissances et d'innovation qui y sont associées, sont également des déterminants importants. En outre, l'internationalisation peut être une source de résilience. Bien que les PME actives dans les CVM aient été fortement exposées aux effets immédiats du COVID et de la guerre d'agression russe sur les chaînes d'approvisionnement, elles se sont également rétablies plus rapidement (OCDE, à paraître^[11]), (Giglioli et al., 2021^[45]), (Constantinescu et al., 2022^[46]).

En tant que fournisseurs, les start-ups et les PME internationalisées ont également un rôle essentiel à jouer dans le développement de CVM plus résilientes, durables et circulaires (voir la section : Renforcer la résilience des PME et des entrepreneurs face aux crises et chocs futurs) et dans les transitions numérique et écologique (voir la section : Encourager la contribution des PME et des entrepreneurs à la transition écologique et à la transition numérique). En outre, les PME peuvent s'avérer des acteurs de choix pour soutenir le déploiement de modèles circulaires, compte tenu de leur grande réactivité, de leur présence locale et de leur proximité aux marchés finaux. Des données empiriques tirées d'une enquête montrent que la plupart des fournisseurs et prestataires de services du secteur de l'économie circulaire en Finlande sont effectivement des PME « mondiales » (Tamminen et al., 2020^[47]).

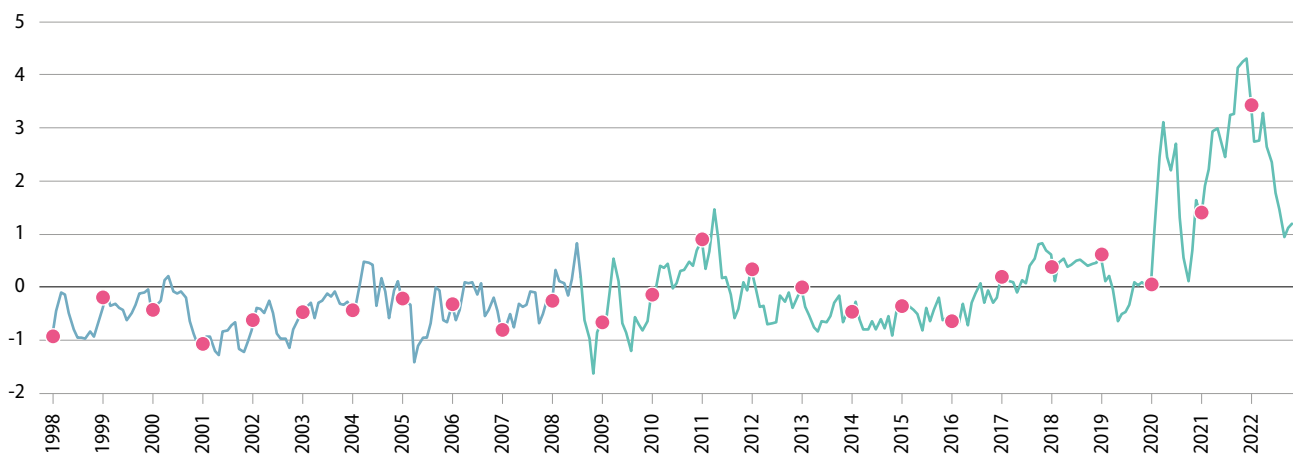
Les start-ups et les PME internationalisées peuvent également attirer des investissements directs étrangers (IDE) de qualité dans les territoires infranationaux et sont des composantes nécessaires d'écosystèmes IDE-PME propices au développement régional (OCDE, à paraître^[11]) (OCDE, 2022^[48]). En outre, les filiales étrangères sont moins susceptibles de désinvestir dans les régions où elles ont déjà développé des relations solides et fiables avec leurs clients/fournisseurs, en particulier celles qui s'alignent sur les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ou de conduite responsable des entreprises (CRE), d'autant que ces dernières ont également un impact sur les rapports de la multinationale mère.

LES PME ET LES START-UPS SONT CONFRONTÉES À DES OBSTACLES À L'INTERNATIONALISATION

Bien que quelques start-ups aient une « vocation mondiale » et qu'une minorité significative de PME exportent, les écarts avec les grandes entreprises en ce qui concerne l'étendue de leurs activités internationales sont considérables. Au sein de la zone OCDE par exemple, entre 5 et 40 % des PME industrielles seulement exportent directement, contre la quasi-totalité des grandes entreprises industrielles (OCDE, 2019^[43]). Ces écarts reflètent en partie des obstacles liés aux capacités internes des PME et des start-ups, ainsi que des obstacles externes aux entreprises qui affectent de manière disproportionnée les PME et les start-ups par rapport aux grandes entreprises. Il existe également des différences notables entre les sexes, puisque seulement 11 % des entreprises dirigées par des femmes exportent, contre 19 % de celles dirigées par des hommes (OCDE, à paraître^[11]). Si ces différences peuvent s'expliquer en partie par la différenciation sectorielle, des écarts significatifs entre les hommes et les femmes subsistent après prise en compte du secteur,

Graphique 2.5. Les conditions de la chaîne d'approvisionnement mondiale pourraient être revenues à la normale après un recul massif

Indice de pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale (GSCPI), écart-type par rapport à la valeur moyenne, janvier 1998-février 2023



Note : Le GSCPI est un indice composite fondé sur deux ensembles de données. Les coûts de transport mondiaux sont calculés à partir des données sur les coûts du transport maritime (l'indice Baltic Dry Index (BDI), l'indice Harpex et les indices BLS sur les coûts du fret aérien pour les vols de fret entre l'Asie, l'Europe et les États-Unis), et les composantes liées à la chaîne d'approvisionnement sont tirées des enquêtes PMI (Purchase Manager Index) - « délais de livraison », « commandes en attente » et « stocks achetés » - portant sur les entreprises manufacturières de sept économies interconnectées : Chine, Corée du Sud, États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Taïwan et zone euro.

Source : (OCDE, à paraître^[1]), d'après (Banque de réserve fédérale de New York, 2022^[44]).

ce qui laisse entrevoir des possibilités d'internationalisation tout aussi importantes et inexploitées.

Un certain nombre de problèmes liés aux capacités internes peuvent empêcher les PME et les jeunes entreprises de participer aux échanges internationaux et aux chaînes de valeur mondiales. Leur faible accès aux compétences managériales, à la technologie et aux actifs d'innovation, leurs difficultés à trouver des marchés et des partenaires à l'étranger, et leurs difficultés à financer leur expansion internationale en sont quelques exemples (OCDE, 2019^[43]). En outre, même lorsque les PME participent à des chaînes de valeur, la mesure dans laquelle leur intégration dans ces chaînes se traduit par une amélioration de leur efficacité, de leur qualité ou de leurs produits et services reste dépendante d'un certain nombre de facteurs, et notamment de leur secteur et de leurs activités, de leur position dans les réseaux de production mondiaux, de la nature de leurs liens interentreprises et du mode de gouvernance de la CVM (OCDE, 2023^[44]).

Les PME et les jeunes entreprises sont également affectées de manière différente par certaines lacunes dans leur environnement externe concernant notamment l'accès au financement du commerce, la qualité des services logistiques et des infrastructures et la complexité de la réglementation, y compris les normes internationales et les règles internes. Par exemple, les coûts fixes associés à la collecte d'informations sur les diverses exigences réglementaires dans les différents pays, à l'adaptation des produits en conséquence et à la démonstration du respect de la réglementation par des processus d'évaluation ad hoc sont comparativement plus élevés pour les petits producteurs (OCDE, 2017^[49]) (OCDE, à paraître^[1]). Les réformes visant à faciliter le commerce peuvent donc apporter des avantages

similaires aux PME, notamment par l'automatisation, la simplification des procédures et la réduction des temps d'attente aux frontières, en particulier pour les entreprises gérées par des femmes, qui sont généralement de taille plus modeste que les autres et pour lesquelles l'allègement des procédures aux frontières réduit également les possibilités de harcèlement.

LES RÉCENTS CHOC MONDIAUX METTENT EN ÉVIDENCE LA NÉCESSITÉ D'UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

La pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ont créé d'importantes tensions dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Graphique 2.5). Divers chocs locaux, attribuables notamment aux catastrophes naturelles, aux conditions météorologiques extrêmes, aux pandémies, aux guerres, au terrorisme, à l'instabilité politique et aux cyber-attaques, sont venus accentuer ces préoccupations en raison de leurs effets d'entraînement important à l'échelle mondiale. Ceux-ci ont affecté une large population de PME en tant que fournisseurs et utilisateurs finaux, sachant que celles-ci représentaient 39 % des exportations et 46 % des importations en termes de valeur ajoutée dans les pays de l'OCDE en 2020. Selon l'enquête OCDE-Meta-Banque mondiale 2022 sur l'avenir des entreprises, six PME sur dix ont été confrontées à des perturbations de leur chaîne d'approvisionnement en 2021, avec notamment des coûts d'expédition élevés et des retards d'approvisionnement (OCDE, à paraître^[1]).

Ces développements ont révélé des vulnérabilités dans la manière dont les CVM sont conçues et ont ravivé le débat sur la résilience

des CVM ([C(2023)31/REV1]). Les CVM se sont formées dans un contexte de relative stabilité des conditions, sur la base d'une logique sous-jacente de minimisation des coûts. Toutefois, les récentes perturbations, notamment les répercussions sur les flux d'informations dans les chaînes d'approvisionnement, les retards dans la réception des fournitures et les vulnérabilités aux cyberattaques, mettent à l'épreuve cette logique.

Avant la crise du COVID-19, un ralentissement de la fragmentation mondiale de la production était déjà observable, se traduisant par des chaînes d'approvisionnement plus désintégrées (OCDE, à paraître^[1]). Pour chaque dollar de production dans le monde, il y a eu moins d'échanges de biens et de services intermédiaires, alors que les CVM sont de plus en plus courtes (Miroudot et Nordström, 2019^[51]). Plusieurs tendances sont à l'œuvre dans cette évolution. Il s'agit notamment de la croissance des services vendus parallèlement aux produits manufacturés et inclus en tant qu'intrants dans la fabrication, ainsi que de la part croissante des actifs intellectuels dans la création de valeur, qui favorise souvent la délocalisation vers des sites de l'économie avancée. Parmi les autres facteurs d'influence figurent la transformation numérique progressive de la production, les tensions politiques et le nationalisme économique croissant, ainsi que les préoccupations environnementales concernant la durabilité des chaînes d'approvisionnement et la décarbonation. Ces nouvelles tendances, ainsi qu'une meilleure appréciation des chocs économiques et politiques potentiels dans les CVM longues et fragmentées, ont amené à envisager des CVM qui renforcent la résilience et la durabilité, c'est-à-dire plus courtes et plus localisées ou régionalisées.

Les CVM sont diverses et les stratégies de restructuration potentielles peuvent prendre de nombreuses formes. Les trajectoires que peut emprunter la reconfiguration comprennent la relocalisation, la diversification et la régionalisation (Zhan et al., 2020^[52]), chacune ayant des répercussions différentes sur les PME. En effet, il n'existe pas d'approche universelle de la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement et les conséquences de la reconfiguration de la chaîne mondiale de valeur pour les PME et les start-ups sont variables. À titre d'exemple, l'adaptation pourrait signifier une adoption plus poussée des technologies numériques par les PME (un meilleur suivi des chaînes d'approvisionnement, des flux et de la traçabilité, un échange d'informations plus facile et moins coûteux entre les acteurs de la chaîne, une plus grande transparence dans les contrats et la certification, des transactions sécurisées, etc.), ou une modification des procédés de production (par exemple, en remplaçant les matériaux et composants par de nouveaux matériaux, comme des intrants plus écologiques ou des matériaux d'impression 3D). L'amélioration de la résilience de la chaîne d'approvisionnement peut également transformer les relations transactionnelles des PME avec les EMN en des relations de coopération, ce qui accroît les chances de bénéficier de transferts



indirects de connaissances pour les PME qui participent à la CVM, mais accentue le retard technologique pour celles qui n'en font pas partie. Elle peut renforcer les liens entre IDE et PME au niveau local, mais aussi les interconnexions entre les écosystèmes IDE-PME et économies régionaux au sein de CVM complémentaires (Miroudot et Nordström, 2019^[53]) (Antràs, 2020^[54]), tout en laissant possiblement de nombreuses régions et PME à l'écart de la transition.

Certains pays élaborent des stratégies de relocalisation aux niveaux national ou territorial, en vue de réduire leur dépendance vis-à-vis de pays tiers, de préserver la souveraineté dans des domaines stratégiques ou de soutenir l'emploi local (OCDE, 2021^[55])⁴, avec des avantages pour les PME nationales, en tant que fournisseurs en amont, dans ces domaines stratégiques ; mais aussi avec des incidences pour les PME d'autres pays qui auraient pu précédemment s'intégrer dans des chaînes d'approvisionnement désormais relocalisées, ainsi que des effets potentiels sur la compétitivité et la productivité internationales au sens large.

Les CVM se sont formées dans un contexte de relative stabilité des conditions, sur la base d'une logique sous-jacente de minimisation des coûts.

De nombreux pays cherchent également à renforcer le positionnement de leurs PME dans les CVM en les aidant à accéder à de nouveaux marchés à l'étranger et à diversifier leurs modèles d'intégration mondiale grâce à des services de soutien financier, de formation et de conseil. Il est également possible de sensibiliser davantage les PME aux questions de la conformité dans la chaîne d'approvisionnement car le respect des normes peut également leur poser des difficultés en raison de leur taille. À titre d'exemple, le service de conseil financé par l'UE aide les PME à appliquer les procédures de diligence raisonnable en matière de minéraux et de métaux dans leurs chaînes d'approvisionnement ; pour ce faire, il a créé un portail qui permet aux PME d'accéder à des webinaires, à d'autres supports de formation et à des services de conseil adaptés. Le Canada a récemment mis en œuvre une autre approche baptisée

4. Les politiques de relocalisation visent les entreprises nationales qui ont délocalisé une partie ou la totalité de leur production, les entreprises étrangères pour lesquelles l'implantation de leurs activités sur le territoire présente un intérêt, ou les entreprises locales qui veulent contribuer à la substitution des importations (OCDE, 2021^[66]).

De nombreux pays cherchent à renforcer le positionnement de leurs PME dans les CVM en les aidant à accéder à de nouveaux marchés à l'étranger et à diversifier leurs modes d'intégration mondiale au moyen de services de soutien financier, de formation et de conseil.

« Conduite responsable des entreprises à l'étranger : Stratégie du Canada pour l'avenir ». Le fait d'aider les PME et les entrepreneurs à renforcer leurs performances en matière d'ESG et de CRE (et à en rendre compte) facilitera leur insertion dans les CVM. Les PME s'en trouveront par ailleurs mieux à même de contrôler leur chaîne d'approvisionnement et de se conformer aux exigences croissantes de leurs partenaires (de plus grande taille) en matière de diligence raisonnable (OCDE, 2021^[55]) (voir également Séance parallèle n°1 : améliorer l'accès au financement et Séance parallèle n° 5 : Pas de neutralité carbone sans les PME : mieux associer les PME à la transition écologique).

Outre les mesures mises en œuvre par des gouvernements nationaux, la création d'un environnement favorable à la participation des PME et des jeunes entreprises aux CVM peut également s'appuyer sur un soutien infranational à la création d'écosystèmes régionaux sains pour les IDE et les PME. Cela nécessite une coopération entre divers organismes et institutions et dans plusieurs domaines de l'action publique, notamment la promotion de l'investissement, la facilitation du commerce et de l'investissement, la protection de la propriété intellectuelle, l'exécution des contrats, les politiques industrielles et d'innovation ou encore l'aide ciblée aux PME. Cela nécessite une coordination étroite et des dispositifs de gouvernance multiniveaux en la matière (Kergroach, 2019^[56]) (CE/OCDE, 2022, à paraître^[57]) (OCDE, 2022^[58]).

CONCLUSIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

- Il importe que les pouvoirs publics et les partenaires compétents (chambres de commerce, associations professionnelles, investisseurs et autres) apportent conjointement leur soutien aux PME et aux start-ups pour remédier aux contraintes de capacité interne dans l'internationalisation de leurs activités, comme la recherche de marchés et de partenaires à l'étranger, et le financement de leur expansion internationale.
- Les pays doivent s'employer à améliorer l'accès des PME aux informations sur les réglementations techniques et les normes qui sous-tendent les échanges, notamment au moyen de guichets uniques numériques, à coopérer au niveau international pour aligner les procédures administratives qui constituent des obstacles au commerce des PME, et pour mieux prendre en compte la situation des PME dans l'élaboration du système commercial international fondé sur des règles.
- Les pouvoirs publics se doivent de soutenir l'internationalisation des start-ups par des mesures appropriées, telles que des aides

ciblées à l'exportation, des formations à l'internationalisation, un accompagnement à l'intégration dans des réseaux internationaux d'incubateurs et d'accélérateurs.

- Les États doivent s'attacher à renforcer les liens entre les IDE et les PME qui offrent des possibilités de transfert de connaissances et de technologies aux PME nationales ainsi qu'à renforcer les chaînes de valeur durables, et ce notamment au moyen de programmes à même de favoriser les partenariats stratégiques, les liens au sein des chaînes de valeur et la mobilité de la main-d'œuvre entre les entreprises multinationales et les PME locales, en renforçant les régimes de propriété intellectuelle pour les PME et par une application de la législation sur les chaînes d'approvisionnement qui tienne compte de la situation des PME.
- Il importe d'encourager l'innovation et l'adoption des technologies numériques dans les PME et les start-ups qui peuvent faciliter leurs échanges et leur participation aux chaînes de valeur mondiales, y compris les outils et les pratiques utiles pour la gestion des chaînes d'approvisionnement numériques, le commerce électronique et l'accès aux places de marché numériques.
- Les pouvoirs publics doivent faciliter l'adoption par les PME de mesures de CRE et d'ESG conformes aux normes de l'OCDE. Cela implique de renforcer les capacités des PME dans ces domaines et d'introduire progressivement des exigences adaptées en matière de publication pour aider les PME à intégrer des chaînes d'approvisionnement résilientes, durables et circulaires.

QUESTION À EXAMINER

- Quels sont les principaux défis liés aux reconfigurations des chaînes de valeur mondiales (CVM) pour les PME et les entrepreneurs ? Comment peuvent-ils se préparer au mieux aux nouvelles règles du marché mondial ?
- Quelles politiques et quels mécanismes de soutien peuvent favoriser l'intégration des PME dans des chaînes de valeur plus durables, plus responsables et circulaires, notamment par le biais de la facilitation des échanges, du financement des échanges, des services à l'exportation et à la mise en relation ?
- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils aider les PME à surmonter les obstacles réglementaires et autres obstacles internes aux échanges, mais aussi à se conformer aux normes en matière d'ESG et de CRE pour participer aux chaînes de valeur ? Comment l'OCDE peut-elle apporter son soutien ?
- Comment les politiques publiques peuvent-elles accroître l'attractivité des territoires, créer des écosystèmes résilients pour l'IDE et les PME et les relier par-delà les régions et les frontières avec des écosystèmes et des CVM complémentaires ?

3

GROS PLAN SUR LES LEVIERS – NOTES DES SÉANCES PARALLÈLES





Séance parallèle n°1 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

ENJEUX, TENDANCES ET DÉFIS

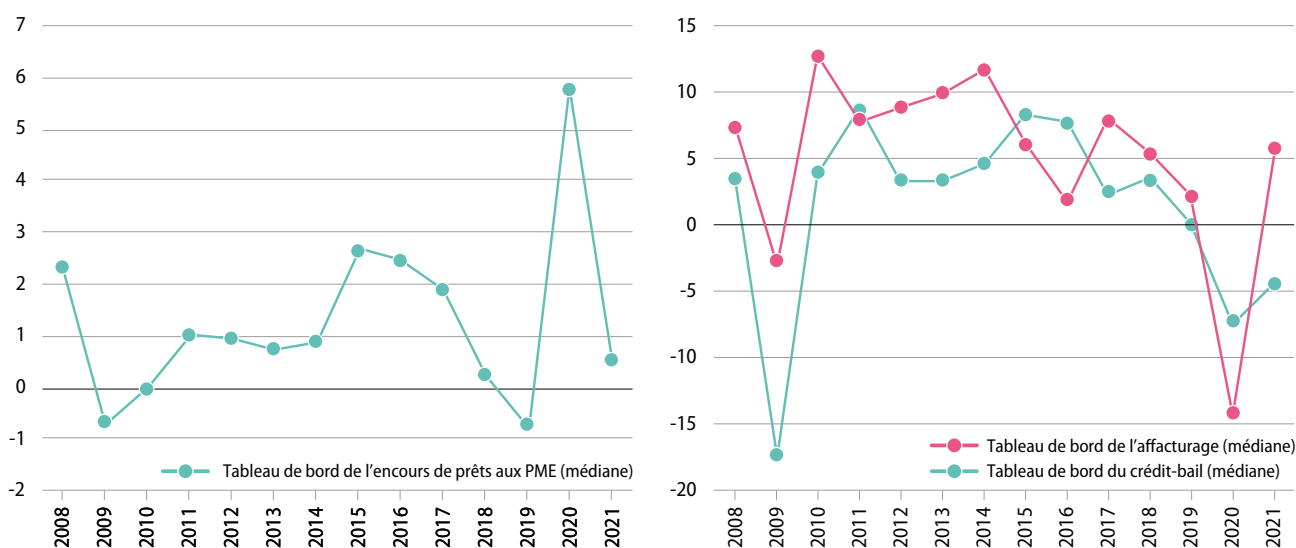
L'accès au financement est un élément capital pour les PME et pour leur capacité à démarrer leurs activités, à investir et à se développer, à résister aux chocs, à effectuer la transition vers l'économie durable et numérique et à participer aux chaînes d'approvisionnement. Pourtant, de nombreuses PME ont des difficultés à obtenir un financement bancaire. De plus, la plupart des formes de financement autres que les instruments de dette classiques octroyés par les banques ne sont à la portée que d'une poignée de PME, surtout dans les économies où les

marchés de capitaux privés sont insuffisamment développés et où les PME n'ont pas la taille, les connaissances et les compétences requises pour accéder à d'autres sources de financement. Ces dernières années ont néanmoins été marquées par d'importants progrès dans l'essor de formes alternatives de financement, et ce en dépit du contexte de la crise de 2020.

En 2020 et 2021, l'évolution des politiques relatives au financement des PME a été essentiellement influencée par la pandémie de COVID-19. Le soutien important des gouvernements a stimulé le

Graphique 3.1 Tendances du financement des PME 2008-21

Taux de croissance médiane, en pourcentage, de l'encours de prêts aux PME (gauche) et du crédit-bail et de l'affacturage (droite)



Source : Tableau de bord 2023 de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs – Faits saillants. https://www.oecd-ilibrary.org/finance-and-investment/oecd-financing-smes-and-entrepreneurs-scoreboard-2023-highlights_a8d13e55-en.

financement des PME en 2020, notamment le financement par le recours à l'emprunt. L'année 2021 a vu un retour progressif aux tendances d'avant la crise, avec un repli des prêts et une reprise du financement alternatif (Graphique 3.1).

En outre, les technologies financières (Fintech) ont continué à se développer ces dernières années, démontrant leur capacité à améliorer l'accès des PME au financement. Dans les économies à revenu intermédiaire et à revenu élevé, le recours aux services bancaires en ligne n'a cessé de se développer, aussi bien grâce à l'augmentation continue du nombre de services en ligne proposés par les banques traditionnelles que grâce à la multiplication de banques 100 % en ligne. L'utilisation de méthodes numériques d'évaluation de la solvabilité des emprunteurs s'est également intensifiée, tandis que les registres de garantie et les organismes de crédit sont de plus en plus souvent en ligne, ce qui facilite l'accès aux informations financières. Les plateformes de Fintech, notamment celles spécialisées dans les prêts peer-to-peer et au financement participatif (*crowdfunding*), ont également connu une croissance rapide au cours des dernières années.

Exploiter le financement des PME pour impulser les changements structurels nécessaires est une priorité croissante pour les États. Le financement est notamment essentiel pour les investissements destinés à la transition vers la neutralité carbone, mais les PME ont

Le marché de la finance durable se développe rapidement, avec un certain nombre d'instruments de financement durable proposés par des acteurs tant publics que privés.

des difficultés pour accéder à l'offre grandissante de financement durable (OCDE, 2022^[114]). Le marché du financement durable se développe rapidement, avec de nombreux instruments proposés par des acteurs publics et privés. De leur côté, les grandes entreprises multinationales jouent un rôle de plus en plus important dans le financement des efforts de verdissement de leurs fournisseurs. Selon une étude, les prêts durables auraient, à eux seuls, représenté plus de 300 milliards USD en 2021, soit plus de 10 % du total des prêts aux entreprises (Kim et al., 2021^[122]). Pourtant, plus d'un quart des PME interrogées citent le financement comme l'un des principaux obstacles à l'action en faveur du climat. Le financement est susceptible de représenter un défi plus important encore à l'avenir, les institutions financières cherchant à se conformer aux obligations relatives à la publication de rapports environnementaux.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans le contexte de ces tendances récentes, les évolutions macroéconomiques en 2022 et 2023 risquent de peser sur le financement des PME, à la fois le financement par l'emprunt et sur les autres moyens de financement. La persistance d'une inflation élevée conjuguée à la hausse des taux d'intérêt, dans un contexte de situations de trésorerie déjà fragiles, entrave la capacité et la volonté des PME à investir. Les politiques publiques doivent désormais apporter une réponse non seulement aux problèmes structurels, mais aussi à cette nouvelle série de défis qui ont un impact négatif sur la trajectoire de relance des PME, et qui dans certains cas menacent leur pérennité.

Parallèlement au maintien d'un soutien ciblé, les efforts des gouvernements devraient se concentrer sur le renforcement de la résilience du financement des PME, en particulier en poursuivant



la diversification des instruments, des sources et des canaux de financement. Ces efforts permettront de réduire la vulnérabilité des PME aux fluctuations du marché du crédit, renforceront la structure de leur capital, amélioreront leur capacité à saisir les opportunités de croissance, et stimuleront leurs investissements à long terme. L'aide publique doit être réactive et adaptable dans sa manière de répondre aux contraintes de liquidité des PME, d'atténuer les conséquences socioéconomiques de la crise, et d'assurer la survie des entreprises par ailleurs viables.

Les gouvernements doivent s'efforcer de mieux comprendre les besoins différenciés des différents types de PME. Les décideurs politiques sont de plus en plus nombreux à demander des informations moins agrégées sur l'accès des PME au financement, afin d'étoffer le socle d'éléments probants et d'élaborer des mesures d'intervention mieux adaptées aux besoins variés des entreprises, par exemple au niveau régional ou sectoriel, ou encore en fonction du genre du dirigeant d'entreprise. Ces aspects méritent une attention supplémentaire dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la collecte de données sur l'offre et la demande en matière de financement des PME.

Les gouvernements devraient s'efforcer de tirer davantage parti des technologies financières (Fintech) et des institutions Fintech pour renforcer l'efficacité de l'allocation des financements, atteindre les segments et les régions laissés à l'écart, et améliorer l'accessibilité du financement pour les PME. Dans des contextes caractérisés par de fortes asymétries d'information, les Fintech peuvent être un puissant instrument d'inclusion financière grâce à la rapidité, à la sécurité et à la transparence offertes par les technologies numériques.

De même, les gouvernements devraient mobiliser le financement des PME pour réaliser des transitions structurelles importantes, et en particulier la transition écologique. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans le financement des PME par le secteur privé, en fournissant des garanties pour les prêts verts ou durables, et en soutenant l'apport de fonds propres pour les entreprises vertes innovantes par le biais d'intermédiaires et de partenariats. Ce soutien financier devrait aller de pair avec des mesures plus larges de sensibilisation et de stimulation de la demande de financement durable, afin de renforcer la sensibilisation des PME aux mesures à prendre pour parvenir à la neutralité carbone et de leur fournir les outils nécessaires pour qu'elles puissent s'engager et poursuivre dans cette voie. Il est important de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème du financement durable pour accompagner efficacement les PME. À cet égard, la *plateforme de l'OCDE sur le financement des PME à l'appui de la durabilité* offre un tel forum mondial permettant de faire progresser les connaissances et la coopération dans ce domaine.

La nouvelle *Recommandation de l'OCDE sur le financement des PME*, qui s'appuie sur la mise à jour 2022 des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME, fournit

des orientations importantes concernant tous ces domaines. La Recommandation met en évidence la nécessité de renforcer l'accès des PME au financement bancaire traditionnel, tout en encourageant le recours à des instruments financiers hors secteur bancaire. Elle peut s'appliquer à des environnements économiques, sociaux et réglementaires différents. Elle fournit des orientations générales pour l'élaboration de stratégies politiques transversales, l'analyse comparative des politiques publiques et l'évaluation des initiatives en matière de financement des PME aux niveaux local, national et international. La Recommandation a également pour objectif d'encourager le dialogue, l'échange d'expériences et la coordination (y compris réglementaire) entre les parties prenantes au financement des PME, dont les responsables publics, les institutions financières, les établissements de recherche et les dirigeants de PME.

QUESTION À EXAMINER

- Que peuvent faire les PME pour renforcer leur situation financière afin de se préparer aux chocs futurs, et quelles mesures d'accompagnement et conditions-cadres doivent être mises en place par les pouvoirs publics ?
- Comment s'assurer que le financement des PME appuie les transitions structurelles majeures, comme la transition vers la neutralité carbone et la transition numérique ?
- Comment l'OCDE peut-elle aider les pays à mettre en œuvre sa Recommandation sur le financement des PME ?





Séance parallèle n°2: DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PROMOUVOIR LA RECONVERSION DES ENTREPRENEURS ET DES PME AFIN DE STIMULER LA REPRISE ET LA TRANSFORMATION

ENJEUX, TENDANCES ET DÉFIS

Les compétences sont à la base de la compétitivité et de la résilience des PME et des entrepreneurs. Pourtant, les PME et les start-ups sont confrontées à de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit d'obtenir, de former et de retenir des travailleurs qualifiés. Les PME sont souvent moins attrayantes pour les travailleurs hautement qualifiés, car elles offrent généralement des salaires plus bas et moins de possibilités de développement continu des compétences et d'évolution de carrière que les grandes entreprises. (OCDE, à paraître^[1]). Les PME ont également tendance à disposer de ressources plus limitées que les grandes entreprises pour former leur personnel. Par exemple, l'absence d'un employé pendant quelques heures peut s'avérer plus préjudiciable pour une entreprise comptant moins de salariés. L'enquête de l'Union européenne sur la formation professionnelle continue (CVTS) montre que les PME ont du mal à développer et à requalifier les compétences de leurs effectifs et que, dans de nombreux pays, les salariés des petites et moyennes entreprises ont relativement peu accès à des dispositifs de formation continue (activités d'éducation ou de formation financées en tout ou partie par les entreprises) par rapport aux salariés travaillant dans des entreprises plus importantes (Graphique 3.2).

Les conséquences de ces défis structurels pour les PME et les start-ups sont mises en évidence par des développements récents. De nombreux marchés du travail des pays de l'OCDE connaissent actuellement de graves pénuries de compétences, et les PME et les start-ups sont moins susceptibles que les grandes entreprises

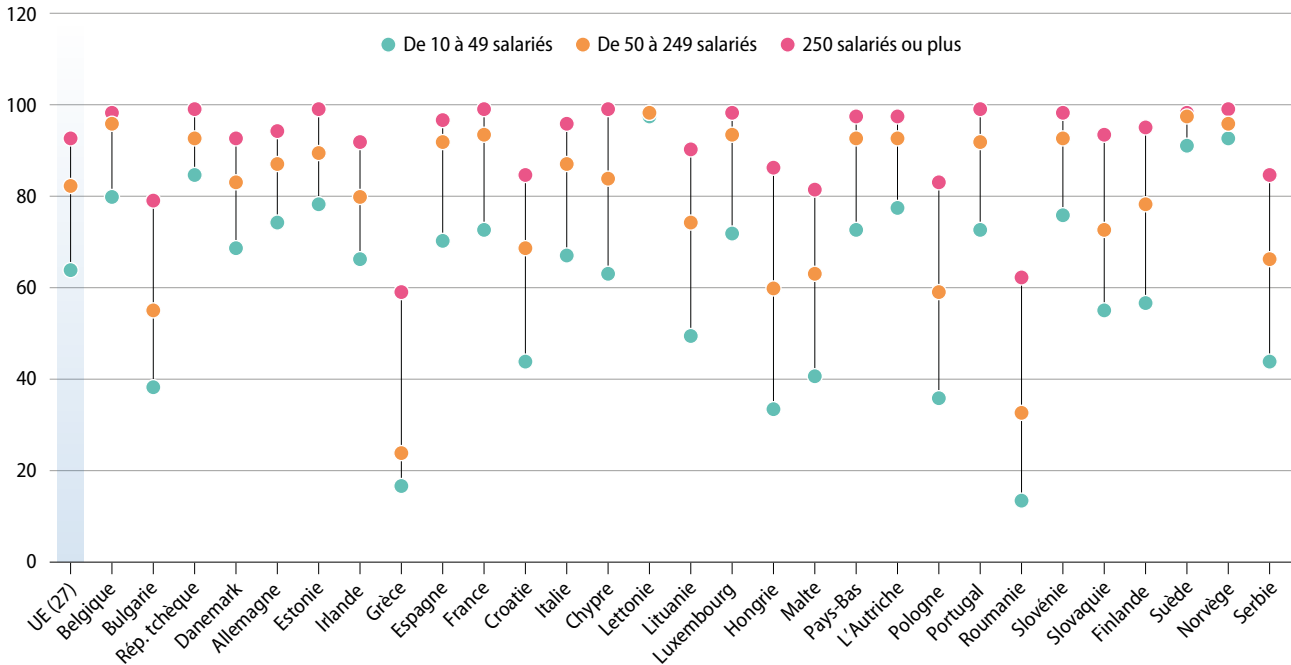
d'avoir les capacités de réagir, par exemple en réorganisant ou en externalisant des activités, ou en ayant plus recours à l'automatisation.

De plus, les transitions numériques et vertes nécessitent de nouvelles compétences. Cependant, ces compétences et la capacité à les développer font souvent défaut aux PME (OCDE, à paraître^[1])(OCDE, 2022^[63]). Dans le domaine des compétences numériques, seule la moitié des entreprises de taille moyenne et moins d'un quart des petites entreprises de certains pays de l'OCDE forment leurs employés (non spécialistes des TIC) à l'utilisation des TIC, contre 9 grandes entreprises sur 10 (OCDE 2021^[32]). Souvent, cela est dû à une faible culture numérique et une méconnaissance de l'existence et du potentiel des nouvelles technologies numériques dans les petites entreprises, plutôt qu'à un manque de ressources financières à investir dans la formation. La direction de ces entreprises peut être réticente au changement ou ne pas être consciente de l'existence de solutions numériques qui pourraient répondre à ses besoins, ou encore ne pas savoir quel choix opérer dans une offre vaste et variée. Par exemple, un logiciel de gestion de la relation client (GRC) peut apporter des avantages importants à une petite entreprise, mais sa bonne mise en œuvre nécessite une mise à niveau des compétences du personnel et une amélioration des processus (OCDE, 2021^[7]).

Les pénuries aiguës de compétences actuellement observées sur les marchés du travail dans les pays de l'OCDE sont susceptibles d'impacter les PME et les entrepreneurs de manière disproportionnée.

Graphique 3.2. Entreprises actives dans la formation professionnelle continue dans l'UE

Pourcentage d'entreprises dans les pays de l'UE opérant dans la formation professionnelle continue, par taille, en 2020



Source : (Eurostat, 2020^[61])

En outre, pour adopter les technologies numériques, les PME ont également besoin de compétences transversales. L'analyse réalisée par l'OCDE des ensembles de compétences demandées dans les offres d'emploi liées à l'intelligence artificielle (IA), par exemple, montre qu'au-delà des qualifications techniques et numériques demandées (par exemple, dans la programmation en open source, la gestion du big data et l'analyse des données, le machine learning et la robotique), des compétences non techniques (compétences en gestion de projet, ou en communication, créativité, collaboration en équipe) (Samek, Squicciarini et Cammeraat, 2021^[64]) sont de plus en plus souvent exigées. Selon le Forum économique mondial, l'aptitude à résoudre

des problèmes, l'esprit critique et la créativité font partie des dix compétences principales qui seront nécessaires à l'horizon 2025 (Forum économique mondial, 2020^[65]). En outre, des compétences en matière de gestion et de direction sont indispensables aux PME d'anticiper les besoins et intégrer les outils numériques.

La transition écologique augmentera également la demande de certaines compétences. Elle touchera presque tous les secteurs d'activité et obligera les entreprises à s'adapter en modifiant leurs processus et leurs produits, en se conformant à la réglementation, en répondant aux nouvelles exigences des chaînes d'approvisionnement



ou en sollicitant un accès au financement pour des projets durables. Cela nécessitera non seulement des compétences en gestion des données, des connaissances financières et des compétences techniques liées à l'environnement, mais aussi des compétences plus transversales (telles que la gestion, la résolution de problèmes, la communication et la négociation, ainsi que l'adaptabilité et la créativité) qui permettraient aux travailleurs de s'adapter à des environnements changeants et de gérer des intérêts contradictoires (OCDE, à paraître^[11]). Les PME sont souvent désavantagées par rapport aux grandes entreprises à cet égard, car elles n'ont souvent pas la capacité d'anticiper et de former les travailleurs (pour plus d'informations, voir Séance parallèle n° 5 : Pas de neutralité carbone sans les PME : mieux associer les PME à la transition écologique).

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les gouvernements doivent aider les PME et les entrepreneurs à attirer et à former une main-d'œuvre plus qualifiée et à se perfectionner et se requalifier en permanence face aux transformations en cours qui affectent les besoins en compétences, notamment les transitions numérique et écologique.

Les PME et les entrepreneurs ne peuvent pas toujours supporter le coût de l'internalisation des ensembles de compétences intégrés. Par conséquent, l'action publique doit également soutenir l'accès des PME aux compétences et à la recherche développées par les fournisseurs de connaissances locaux (universités, centres de recherche, accélérateurs et incubateurs, centres de compétences, pôles numériques, etc.). Ces institutions du savoir, qui sont à l'avant-garde, peuvent aider les PME à améliorer et requalifier leur capital humain. Avec l'aide des autorités nationales et régionales, les universités investissent également dans des incubateurs et des accélérateurs et développent des activités de mentorat et de réseautage, afin de contribuer à la formation des jeunes entrepreneurs de demain d'une part, mais aussi de renforcer les

compétences des PME en mettant l'accent sur les technologies numériques (OCDE, 2022^[66]). Par exemple, pendant la pandémie de COVID, le Tecnológico de Monterrey et l'Université d'Anahuac au Mexique ont offert, dans le cadre de leurs accélérateurs, des cours destinés aux PME sur l'intelligence émotionnelle et la gestion du stress (OCDE/IDB, 2022^[67]), tandis que l'université Memorial de Terre-Neuve au Canada propose aux PME une formation aux TIC (intelligence artificielle et cybersécurité).

Il est également important pour les PME de générer davantage de compétences transversales. Cette démarche peut être soutenue par des programmes de formation professionnelle continue sur mesure, adaptés aux contraintes temporelles et financières des PME. Enfin, les Établissements d'Études Supérieures (EES) pourraient également participer à des programmes d'éducation des adultes et de formation tout au long de la vie destinés à promouvoir l'entrepreneuriat, particulièrement en lien avec les avantages comparatifs et les capacités d'innovation locales.

QUESTION À EXAMINER

- Que faut-il pour adopter une approche globale de l'action publique à l'égard des compétences des PME et des entrepreneurs ayant un impact positif sur leurs performances et leur résilience ?
- Comment les acteurs des réseaux et des communautés de PME et d'entrepreneurs, y compris les entités chargées de l'éducation, de la recherche et de la formation, peuvent-ils améliorer leur collaboration pour soutenir le renforcement des compétences, la requalification et aider les PME à acquérir des talents ?
- Que peut faire l'OCDE pour aider les pouvoirs publics à valoriser les compétences et promouvoir la requalification des chefs d'entreprise et des PME ?





Séance parallèle n°3: EXPLOITER TOUS LES TALENTS : Des politiques inclusives en faveur des PME et de l'entrepreneuriat

ENJEUX, TENDANCES ET DÉFIS

La création et l'expansion des entreprises restent freinées par l'inégalité des chances. Si nombreux sont les citoyens qui aimeraient devenir entrepreneurs, tous n'ont pas les mêmes possibilités de créer une entreprise. Les données provenant du Global Entrepreneurship Monitor montrent qu'environ 7 % de l'ensemble de la population adulte (18-64 ans) essayaient activement de créer une nouvelle entreprise entre 2016 et 2020, mais que cette proportion variait considérablement en fonction de caractéristiques personnelles telles que le sexe, l'âge et le fait d'être né ou non dans le pays où l'on réside (OCDE/Commission européenne, 2021_[6]). Par exemple, pour 100 hommes participant à la création d'une entreprise, seules 60 femmes y participent. Si ces écarts de taux d'activité constatés dans la population étaient comblés (c'est-à-dire, si tout le monde était aussi actif dans la création d'entreprise que les hommes âgés de 30 à 49 ans), les pays de l'OCDE pourraient compter quelque 35 millions d'entrepreneurs de plus. Environ trois quarts de ces entrepreneurs « manquants » sont des femmes (OCDE/Commission européenne, 2021_[6]). De plus, les entreprises créées par des individus issus de groupes sous-représentés et désavantagés sont généralement plus petites et moins susceptibles de se développer. Les femmes indépendantes, par exemple, sont 60 % moins susceptibles d'embaucher du personnel que les hommes indépendants.

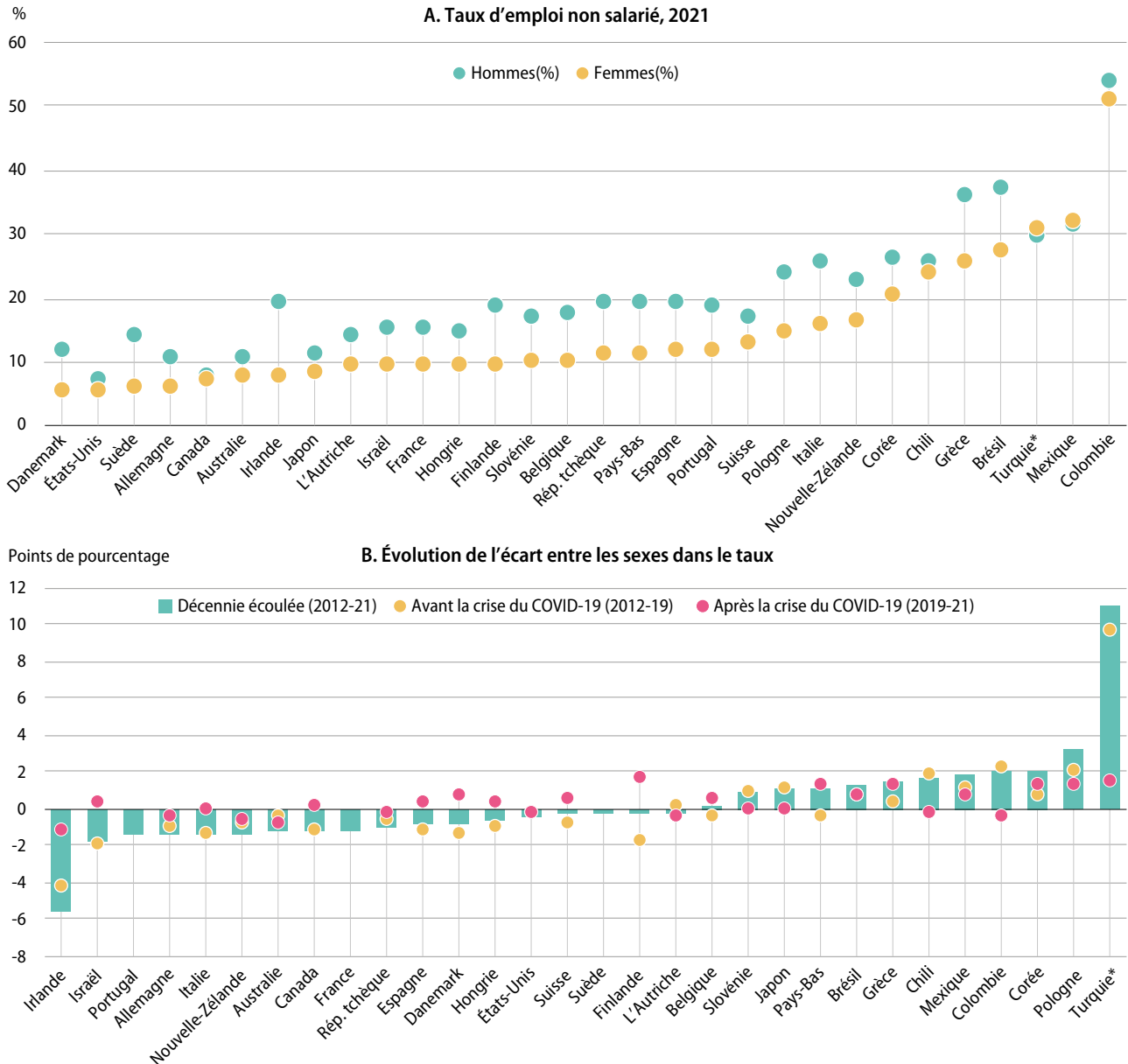
Les causes de ces écarts de résultats en matière d'entrepreneuriat sont multiples. L'un des facteurs importants est le nombre et l'ampleur des obstacles rencontrés dans la création d'entreprise par les personnes issues de groupes sous-représentés et défavorisés. Ces obstacles sont généralement le fait de barrières institutionnelles

(par exemple, les attitudes sociales), de difficultés d'accès aux financements, d'un manque de compétences entrepreneuriales et de réseaux trop restreints ou inefficaces. Nombre de ces obstacles sont liés entre eux et ont un impact sur les ambitions des entrepreneurs et les performances de leur entreprise. Les femmes, par exemple, sont 30 à 40 % moins enclines que les hommes à penser que leur entreprise sera en mesure de créer 20 emplois ou plus dans les cinq ans (OCDE/Commission européenne, 2021_[6]).

Si des progrès ont été accomplis pour corriger les écarts au cours de ces dernières décennies, certaines de ces avancées ont néanmoins été annihilées par la pandémie de COVID-19. Par exemple, alors que l'écart entre les sexes dans le taux d'emploi indépendant s'est réduit dans la majorité des pays de l'OCDE durant la dernière décennie, il s'est à nouveau creusé dans environ la moitié des pays de l'OCDE depuis 2019 (Graphique 3.3). Ce revirement s'explique en grande partie par des effets sectoriels, liés à l'existence de plus fortes concentrations d'entreprises dirigées par des femmes dans les secteurs les plus durement touchés (par exemple, les services à la personne, l'hébergement et la restauration, les arts et le divertissement, ou encore le commerce de détail) (Graeber, Kritikos et Seebauer, 2021_[67]) (OCDE/Commission européenne, 2021_[6]). Un certain nombre d'autres facteurs ont également joué un rôle, parmi lesquels des responsabilités domestiques accrues assumées par

Les entreprises créées par des personnes issues de groupes sous-représentés sont généralement plus petites et moins susceptibles de se développer. Les femmes indépendantes, par exemple, sont 60 % moins susceptibles d'embaucher que les hommes indépendants.

Graphique 3.3. La tendance au comblement de l'écart entre les sexes en matière d'entrepreneuriat s'est inversée dans de nombreux pays sous l'effet de la pandémie de COVID-19



Note : Le taux d'emploi indépendant est défini comme la part de la population active que représentent les travailleurs indépendants. Les données pour la Turquie portent sur 2020 dans les deux graphiques.

Source : (OCDE, 2023_[70])

les femmes entrepreneurs (avec par exemple l'enseignement à domicile à leurs enfants) et de plus grandes difficultés d'accès aux programmes de soutien aux entreprises durant les premières phases de la pandémie (OCDE/Commission européenne, 2021_[6]).

L'entrepreneuriat est également entravé par les difficultés de transmission des entreprises entre propriétaires. Il s'agit d'un problème majeur pour les petites entreprises détenues et gérées par des personnes âgées et des membres de la famille qui souhaitent prendre leur retraite ou se retirer. Sans mécanisme de transfert

de l'entreprise à de nouveaux propriétaires, le capital propre à l'entreprise peut être perdu et des personnes peuvent se trouver découragées de devenir entrepreneurs, soit parce qu'elles n'ont pas la possibilité de reprendre des modèles d'affaires existants, soit parce qu'elles craignent de ne pas pouvoir récupérer la valeur de l'entreprise au moment de leur départ à la retraite. Certaines de ces entreprises pourraient être reprises par des personnes issues de groupes sous-représentés ou défavorisés de l'entrepreneuriat, y compris des jeunes, grâce à des mesures appropriées de soutien public, notamment en matière de développement des compétences,

de mentorat, de conseil et de financement, ce qui serait bénéfique à la fois pour l'économie et pour l'inclusion.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Ces écarts en matière d'entrepreneuriat sont synonymes pour les économies d'importants manques à gagner sur le plan de la création d'emplois, de la croissance et de l'innovation. Par exemple, si les femmes créaient et développaient des entreprises autant que les hommes, la richesse supplémentaire créée pourrait atteindre jusqu'à 150 milliards CAD (105 milliards EUR) au Canada (ISED, 2022^[68]) et jusqu'à 250 milliards GBP (293 milliards EUR) au Royaume-Uni (Rose, 2019^[69]).

De nombreux pays ont répondu à ce défi en adoptant des mesures inclusives en faveur de l'entrepreneuriat, qui visent à faire en sorte que tous les individus, indépendamment de leurs caractéristiques personnelles et de leur milieu d'origine, aient la possibilité de créer et de gérer une entreprise (OCDE/Commission européenne, 2021^[6]):

- Veiller à ce que les personnes appartenant à ces groupes soient conscientes du potentiel que l'entrepreneuriat peut représenter pour eux en tant qu'activité sur le marché du travail et les inciter à se lancer.
- S'attaquer aux obstacles au niveau des marchés, des institutions et des comportements qui affectent de manière disproportionnée les personnes issues des groupes sous-représentés et défavorisés.
- Les approches en matière d'entrepreneuriat inclusif varient sensiblement d'un pays à l'autre en fonction des priorités politiques, des attitudes culturelles à l'égard de l'inclusion et de l'égalité, des dotations budgétaires à la politique de l'entrepreneuriat et des approches de la politique active du marché du travail. Néanmoins, plusieurs caractéristiques communes aux diverses politiques d'entrepreneuriat inclusif élaborées depuis la crise financière de 2008-09 ont été identifiées. De nombreuses politiques d'entrepreneuriat inclusif présentent des caractéristiques communes, notamment le recours accru à des programmes d'accompagnement et de mentorat spécialisés et un investissement plus important dans des mesures de soutien spécifiques pour les entreprises en croissance et gérées par des personnes issues de groupes sous-représentés.

Malgré les progrès accomplis dans les politiques d'entrepreneuriat inclusif, de nouvelles mesures restent nécessaires pour libérer le potentiel entrepreneurial inexploité de la population et favoriser l'innovation, créer des emplois et stimuler la croissance économique. Les pays doivent s'attacher à rendre plus inclusifs les programmes généraux existants en faveur de l'entrepreneuriat. À cette fin, il importe de revoir les mécanismes de sélection et d'admission afin de réduire les biais susceptibles d'empêcher que soient prises en compte de manière appropriée les différences entre les entreprises

gérées par différents groupes. Par exemple, les femmes sont souvent exclues des programmes de soutien à la croissance des entreprises, en raison du fait que les entreprises qu'elles dirigent sont souvent plus petites que celles des hommes et qu'elles opèrent dans des secteurs à faible croissance. Il est par ailleurs important d'accroître la diversité dans le processus d'élaboration des politiques et au sein des organisations de soutien à l'entrepreneuriat.

Il est également essentiel de renforcer les cadres d'action qui s'appliquent à l'entrepreneuriat inclusif, et en particulier à l'entrepreneuriat féminin. Les cadres d'action sont importants dans la mesure où ils fixent des lignes directrices pour guider la conception de programmes et autres activités, comme par exemple des mécanismes de collecte de données ventilées par sexe pour éclairer les décisions et contrôler l'utilisation des ressources associées à la programmation (Henry, Coleman et Lewis, 2023^[71]). Les pouvoirs publics doivent veiller à investir davantage dans la collecte de données, le suivi des indicateurs et l'évaluation des politiques afin de mieux appréhender la nécessité des interventions publiques, de même qu'à s'entourer de parties prenantes plus diverses pour la définition des objectifs stratégiques et la conception des mesures.

Enfin, le recours à des dispositifs spécifiques de soutien à l'entrepreneuriat pourrait être développé, par exemple dans les domaines du financement, de la formation et du conseil pour les femmes et les jeunes entrepreneurs, ainsi que pour d'autres groupes où la demande est suffisante. Il ressort typiquement des évaluations réalisées que les dispositifs de soutien ciblés enregistrent de meilleurs taux de participation, des niveaux de satisfaction plus élevés et des résultats plus positifs que les dispositifs généraux (OCDE/Commission européenne, 2021^[6]; OCDE/Union européenne, 2016^[73]). Il convient que l'action publique s'emploie prioritairement à augmenter l'offre de microfinancement, les dispositifs de marchés publics, à développer la formation et l'accompagnement pour combler les déficits de compétences chez les femmes et chez les jeunes, à renforcer le soutien aux entrepreneurs seniors, et à adapter les dispositifs de soutien aux entrepreneurs immigrés à l'évolution de leur profil (OCDE/Commission européenne, 2021^[6]), ainsi qu'à soutenir la transmission d'entreprise.

QUESTION À EXAMINER

- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils s'attaquer aux biais et aux obstacles à l'entrepreneuriat dans les conditions-cadres et mieux adapter leurs dispositifs de soutien ciblé ?
- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils mieux cibler les entrepreneurs qui cherchent une aide ?
- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils constituer un gisement plus important de futures femmes chefs d'entreprise, notamment s'agissant des entreprises axées sur la croissance et l'innovation ?



Séance parallèle n° 4: RÉINITIALISER LES POLITIQUES DE DÉMARRAGE ET D'EXPANSION DES PME AFIN DE CRÉER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS ET D'EN TIRER PARTI

ENJEUX, TENDANCES ET DÉFIS

Un flux important de start-ups et de entreprises en expansion est essentiel à une économie dynamique, étant donné qu'une partie importante de la création de valeur, d'emplois et de l'innovation est assurée par ces entreprises (Bravo-Biosca, 2010^[74]) (Criscuolo, Gal et Menon, 2016^[75]) (OCDE, 2019^[76]). Les start-ups âgées au plus de 5 ans représentent, selon les estimations, de l'ordre de 20 % de l'emploi total et créent près de la moitié des nouveaux emplois (Calvino, Criscuolo et Menon, 2016^[77]). Ces start-ups peuvent stimuler la croissance économique en introduisant de nouveaux produits, services et modèles d'affaires ainsi que la concurrence au sein des différents secteurs, en particulier lorsqu'elles sont porteuses d'innovation, qu'elles ont de bonnes perspectives de survie et qu'elles sont orientées vers la croissance (OCDE, 2021^[5]) (Kritikos, 2014^[78]).

Bien qu'elles ne comptent que pour 13 à 15 % des PME, les entreprises en expansion ont contribué à hauteur de 47 à 69 % de l'ensemble des nouveaux emplois créés par les PME entre 2015 et 2017 dans un certain nombre de pays de l'OCDE (OCDE, 2021^[79]).⁵ De plus, les entreprises en expansion qui connaissent une croissance annuelle supérieure à 20 % (un tiers de tous les entreprises en expansion) représentent plus de la moitié des emplois créés par l'ensemble des entreprises en expansion.

Si les populations des start-ups et des entreprises en expansion sont étroitement liées, elles ne s'inscrivent pas nécessairement dans un continuum. Les start-ups sont plus susceptibles que les

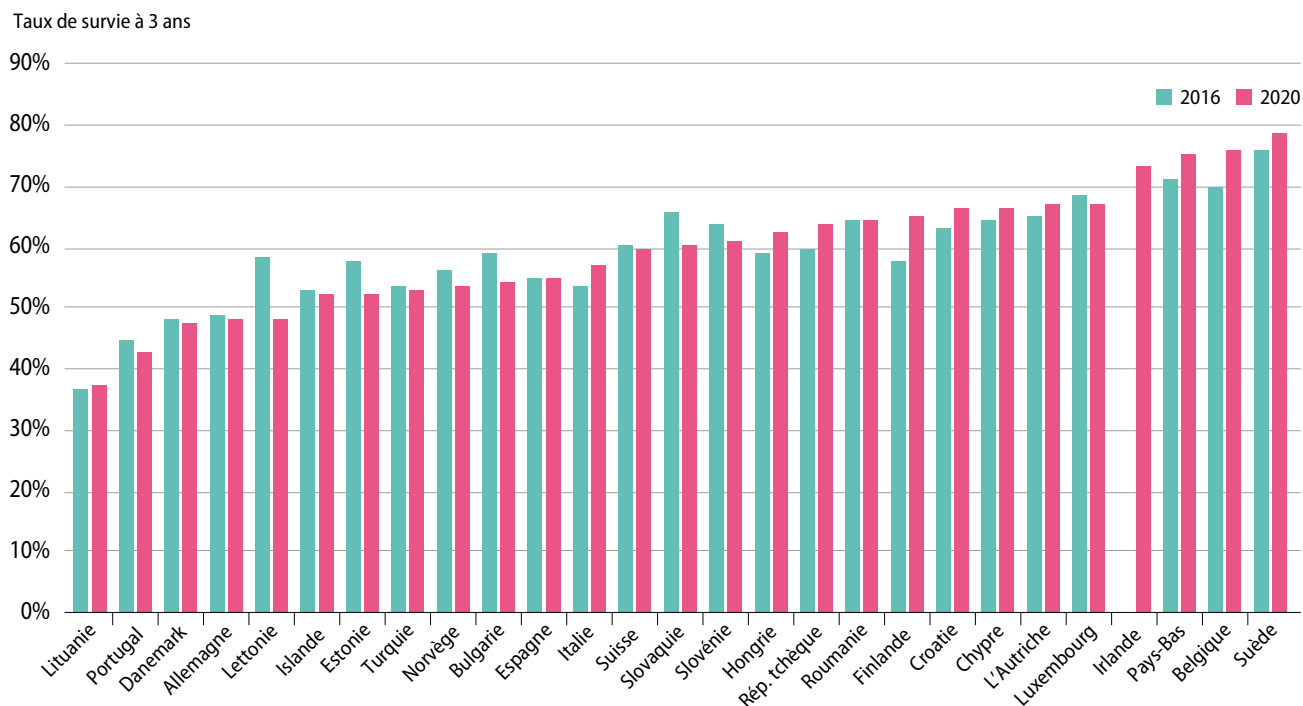
PME de passer à une échelle supérieure et sont souvent considérées comme les futures entreprises en expansion. Cependant, avant leur changement d'échelle, toutes les entreprises en expansion n'étaient pas forcément précédemment des start-ups. La plupart d'entre elles étaient en fait des entreprises matures lorsqu'elles ont pris le chemin de la croissance. En outre, la plupart des start-ups n'ont pas vocation à changer d'échelle. En effet, nombre d'entre-elles ferment au cours de leurs premières années d'existence. Les taux de survie sont en moyenne à peine supérieurs à 60 % après trois ans (Graphique 3.4). Ensuite, les entreprises survivantes ne sont plus que 50 % environ après 5 ans et à peine plus de 40 % après sept ans, la probabilité de fermeture la plus élevée se situant aux deux ans d'existence d'une entreprise (Calvino, Criscuolo et Menon, 2015^[80]).

Depuis une dizaine d'années, des signaux inquiétants sont apparus concernant le ralentissement de la dynamique des entreprises, ce qui a probablement contribué à ralentir la croissance de la productivité et la création d'emplois dans l'économie (Calvino, Criscuolo et Menon, 2016^[77]). En outre, les crises récentes découlant de la pandémie de COVID-19 et de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ont suscité de nouvelles inquiétudes quant aux performances des start-ups et des entreprises en expansion. D'une part, le nombre de start-ups est ressorti 27 % plus élevé sur les quatre trimestres consécutifs jusqu'au T1 2022 que sur les quatre trimestres consécutifs jusqu'au T4 2019 (la dernière période de quatre trimestres avant le début de la pandémie) (OCDE, 2022^[82]), témoignant d'un certain degré de résilience. D'autre part, les taux de

5. Voir le Manuel Eurostat-OCDE sur les statistiques démographiques des entreprises pour des définitions précises (Eurostat et OCDE, 2007^[111]) ainsi que (OCDE, 2021^[79]) et (OCDE, 2022^[106]) sur les différentes approches de la mesure de la croissance des entreprises et le concept élargi de développement des PME.

Graphique 3.4. Les taux de survie des start-ups ont chuté dans de nombreux pays avec la pandémie

Taux de survie des start-ups 3 ans après leur création, 2016 et 2020

Source : (OCDE, 2022_[30]), Statistiques structurelles et démographiques des entreprises de l'OCDE.

transformation en entreprises en expansion ont considérablement diminué en 2020 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles), ce qui reflète les difficultés associées au maintien de la croissance rencontrées dans le contexte de la pandémie. Des enquêtes récentes sont venues confirmer ce repli, avec des résultats qui suggèrent que le potentiel de croissance des start-ups a chuté depuis le début de la pandémie. Ainsi, dans 16 des 22 pays de l'OCDE étudiés dans l'enquête Global Entrepreneurship Monitor (GEM), la part des entrepreneurs prévoyant de créer au moins six emplois à l'horizon de cinq ans ressortait plus faible en 2021 qu'en 2019 (OCDE, 2022_[121]).

Il est important de développer des écosystèmes entrepreneuriaux sains et des politiques bien ciblées pour promouvoir des start-ups et des entreprises en expansion afin de stimuler la croissance économique, la création d'emplois et la transition économique.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les entreprises en expansion et les start-ups à fort potentiel sont récemment devenues un centre d'intérêt central dans le domaine de la politique des PME, reflétant les avantages escomptés détaillés ci-dessus, et bénéficiant parfois d'un soutien public important (OCDE, 2022_[30]). Pendant la pandémie, les mesures de soutien aux entreprises ont souvent été moins ciblées sur ces entreprises, illustrant le besoin urgent d'assurer la survie des entreprises dans des circonstances exceptionnelles. Par exemple, sur les 17 % de

politiques élaborées dans le cadre des plans de sauvetage COVID-19 visant les PME, 10 % seulement ciblaient spécifiquement des start-ups ou des entrepreneurs (OCDE, 2022_[71]). Cependant, par rapport aux premiers stades de la pandémie, de nombreux pays ont davantage mis l'accent sur les start-ups dans leurs plans de relance (OCDE, 2021_[85]). Le soutien aux entreprises en expansion a également été étendu, souvent en mettant l'accent sur l'allègement des contraintes de trésorerie et un meilleur accès au capital d'innovation et de croissance (OCDE, 2021_[51]). En outre, une attention plus importante a été portée à augmenter la diversité des personnes impliquées dans les start-ups et les entreprises en expansion, avec diverses mesures visant les groupes sous-représentés, comme des dispositifs de financement dédiés aux femmes entrepreneurs ayant des perspectives de croissance (OCDE, 2021_[86]).

À l'avenir, il est important qu'une part suffisante des ressources de la politique en faveur des PME et de l'entrepreneuriat soit affectée à des mesures ciblant spécifiquement les start-ups à fort potentiel et les entreprises en expansion. Une série de financements et d'autres formes de soutien peuvent être fournis, notamment le financement par des investisseurs providentiels (*business angel*) et du capital-risque, l'accès aux premiers marchés du secteur public pour les produits et services innovants par le biais de marchés publics pour les programmes d'innovation, ainsi que du conseil, un mentorat et un soutien à la direction. Des programmes spécifiques pour les start-ups et les entreprises en expansion tenant compte du secteur d'activité peuvent également être appropriés pour intégrer les caractéristiques

et circonstances variables des entreprises d'un secteur à un autre dans la conception de politiques publiques (OCDE, 2022_[87]).

Ceci étant dit, on ne sait que peu de choses sur le profil des start-ups à fort potentiel et des entreprises en expansion, sur les conditions de leur réussite et sur la nature de leur(s) transformation(s). En effet, les entreprises en expansion peuvent mobiliser et combiner différents moteurs de changement – innovation, investissement, développement des réseaux – de différentes manières et à des moments différents, ce qui se traduit par une grande diversité de trajectoires de croissance (OCDE, 2022_[30]). Il est donc difficile de prévoir quelles sont les entreprises qui se développeront et de les cibler avant leur transformation ainsi que de comprendre quels sont les obstacles particuliers que les mesures d'action publique devraient aider à surmonter. Ceci rend la conception des politiques de soutien aux start-ups à fort potentiel et aux entreprises en expansion particulièrement complexe et les résultats incertains.

Des travaux récents de l'OCDE consacrés à l'action des pouvoirs publics en faveur du développement des entreprises en expansion se sont penchés sur les deux aspects suivants : i) le financement de la croissance et ii) la transformation des données en valeur (OCDE 2022_[30]). L'analyse transnationale des politiques et institutions pertinentes menée dans le cadre de ces travaux montre que l'action publique visant à favoriser le changement d'échelle des PME dépasse souvent le domaine de la politique des PME et de l'entrepreneuriat. En fait, seules 54 % des institutions publiques impliquées dans la promotion du financement de la croissance des PME, et 26 % de celles impliquées dans l'amélioration de la gouvernance des données des PME, ont un mandat axé sur les PME, et elles sont moins nombreuses encore à opérer dans ces deux domaines. Il est donc nécessaire d'assurer une bonne coordination au niveau des autorités nationales ainsi qu'entre les différents niveaux des pouvoirs publics (local, régional, national et même supranational).

La diversité des profils, des trajectoires et des conditions de développement et la difficulté de cibler à l'avance des start-ups à fort potentiel et des entreprises en expansion spécifiques nécessitent d'éviter un ciblage trop étroit sur certains secteurs (par exemple, la high-tech) ou sur des segments spécifiques de la population de ces entreprises. Cela implique la nécessité d'un équilibre approprié entre un soutien ciblé, destiné à des start-ups et à des entreprises en expansion spécifiques (par exemple en matière de financement, de compétences et de leadership), et des politiques plus larges visant à développer des écosystèmes entrepreneuriaux favorables à partir desquels des start-ups et des entreprises en expansion à fort potentiel peuvent émerger.

De plus, pour trouver un équilibre entre bien orienter les ressources en faveur des entreprises les plus prometteuses tout en exploitant le potentiel d'expansion de l'ensemble des entreprises, il est nécessaire de disposer de meilleures données sur les activités des start-ups et des entreprises en expansion et de mieux comprendre comment

identifier celles de ces entreprises présentant un fort potentiel ; les facteurs de leur transformation, de leur croissance et de leur survie ; les compromis entre les diverses transformations que subissent les entreprises lors de leur démarrage et de leur expansion ; ainsi que l'impact et l'efficacité des différentes politiques en faveur des start-ups et des entreprises en expansion.

Les start-ups et les entreprises en expansion peuvent également contribuer à développer et à propager les nouvelles technologies qui feront partie intégrante de la création d'une économie plus verte. Stimuler l'entrepreneuriat vert est donc un levier important que les gouvernements peuvent utiliser pour accélérer l'évolution vers une économie plus durable. Ces dernières années, la transition écologique est devenue une priorité pour de nombreux gouvernements, ce qui a eu pour corollaire une augmentation du recours aux politiques et aux programmes visant à libérer ce potentiel, tels que les instruments de financement des start-ups vertes (OCDE, 2022_[40]). Il est important que les politiques et les programmes soient personnalisés pour répondre aux enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les start-ups et les entreprises en expansion écologiques, notamment les longs délais de développement et les niveaux élevés d'incertitude politique, réglementaire, technologique et liée au marché.

Sur les 17 % de politiques élaborées dans le cadre des plans de sauvetage COVID-19 visant les PME, 10 % seulement ciblaient spécifiquement les start-ups et les entrepreneurs.

QUESTION À EXAMINER

- Quelles sont les politiques efficaces pour renforcer la création et la croissance des start-ups et des entreprises en expansion ?
- Comment faut-il sélectionner les start-ups et les entreprises en expansion qui bénéficieront d'un soutien ? Quelles entreprises cibler ? En fonction de quels critères, de quels indicateurs et de quelles données ?
- Comment les politiques et les programmes de soutien peuvent-ils libérer le potentiel des start-ups et des entreprises en expansion vertes en tant que moteurs de la transition écologique ? Comment prendre en compte la performance sociale et environnementale des entreprises dans les indicateurs de développement et de résultats et dans les mesures prises par les pouvoirs publics ?
- Comment l'OCDE peut-elle aider les pays à suivre les tendances internationales de développement des start-ups et des entreprises en expansion et des politiques afférentes afin de faciliter l'échange de connaissances et la diffusion des pratiques exemplaires ?



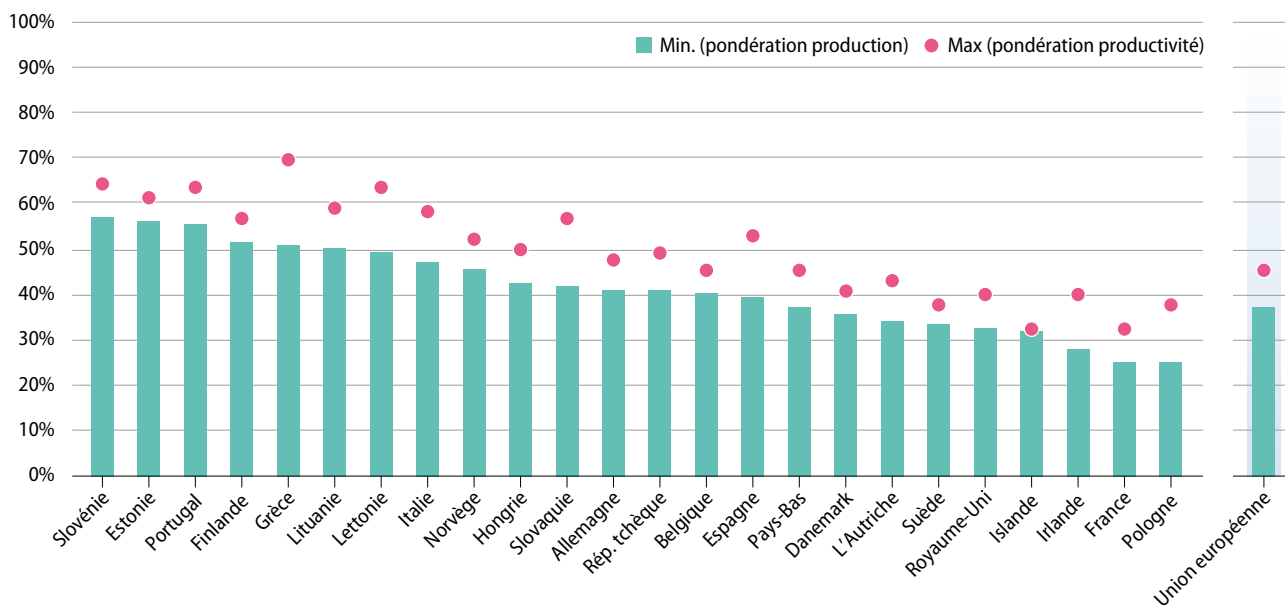
Séance parallèle n°5: PAS DE NEUTRALITÉ CARBONE SANS LES PME : mieux associer les PME à la transition écologique

ENJEUX, TENDANCES ET DÉFIS

Alors que les pouvoirs publics font de la durabilité environnementale une priorité de la phase de relance économique post-COVID, il est devenu urgent d'associer la population nombreuse et diversifiée des PME et des entrepreneurs à la transition écologique, en particulier pour soutenir l'objectif du zéro émission nette (OCDE, 2021^[21]). Ceci est d'autant plus important que l'empreinte environnementale des

PME est considérable, compte tenu de la part substantielle qu'elles représentent dans la production économique. Selon de récentes estimations de l'OCDE, les PME génèrent entre 37 % et 45 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les entreprises au niveau de l'UE (Graphique 3.5). Les données issues d'une enquête sur la consommation d'énergie dans le secteur manufacturier aux États-Unis révèlent que les entreprises employant moins de 250 travailleurs représentent 36 % de la consommation totale d'énergie dans ce secteur.

Graphique 3.5. Part des émissions de GES des PME dans le secteur des entreprises, 2018



Note : Les valeurs minimales correspondent à la pondération de la production (à savoir la part des PME dans la valeur ajoutée) appliquée au niveau du secteur à deux chiffres. Les valeurs maximales reflètent une pondération supplémentaire de la productivité (c'est-à-dire l'écart en matière de productivité de la main-d'œuvre entre les PME et les grandes entreprises), également appliquée au niveau du secteur à deux chiffres, qui augmente la quantité d'émissions attribuée aux PME, en partant de l'hypothèse qu'une productivité moyenne plus faible se traduit également par une efficacité énergétique moindre et des émissions plus élevées.

Source : Marchese, M. et Medus, J. (à paraître, 2023^[132]) (calculs de l'OCDE d'après la base de données des émissions atmosphériques d'Eurostat et de ses statistiques structurelles sur les entreprises).

Les entrepreneurs et les PME peuvent également être des acteurs importants de la durabilité grâce à leur capacité à développer et à diffuser des solutions vertes innovantes et à répondre à la demande émergente (OCDE, 2022^[39]). Selon une analyse récente de l'OCDE, les start-ups vertes représentent environ 3 % du total des start-ups dans les pays de l'OCDE, un pourcentage qui est resté relativement stable au cours des dix dernières années. Les start-ups vertes semblent également avoir plus de chances que les autres d'attirer du capital-risque (Dechezleprêtre, Sarapatkova et Bioret, 2023^[90]).

L'engagement des start-ups et des petites entreprises sur la voie de la durabilité a des implications importantes pour la compétitivité globale des économies et des systèmes industriels. Il conditionne leur capacité (i) à tirer parti des chaînes d'approvisionnement mondiales, où l'adoption de pratiques environnementales plus strictes est de plus en plus attendue des fournisseurs, (ii) à attirer et à retenir des employés talentueux qui recherchent des organisations soucieuses de durabilité, et (iii) à tirer parti des possibilités offertes par la finance durable (OCDE, 2022^[114]).

Il est devenu urgent d'associer la population nombreuse et diversifiée des PME et des entrepreneurs à la transition écologique. Ceci est d'autant plus important que l'empreinte environnementale des PME est considérable.

Ces dernières années, les PME et les entrepreneurs ont multiplié les efforts pour gagner en efficacité énergétique, pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et pour rendre leurs pratiques plus écologiques de manière générale. Cependant, même si les incitations et les aspirations augmentent, des défis subsistent. Au niveau de l'UE, par exemple, avant même la récente crise énergétique, les PME étaient moins susceptibles que les grandes entreprises d'investir dans des mesures d'économie des ressources (8 % contre 30 % du chiffre d'affaires) et de proposer des produits ou des services verts (24 % contre 49 %) (Commission européenne, 2018^[91]). Les défis incluent notamment le manque d'information et de sensibilisation aux possibilités offertes, les obstacles réglementaires et l'accès limité aux ressources clés, en particulier le financement et les compétences, compte tenu du fait que la transition écologique entraîne une évolution des compétences requises pour un large éventail de profils d'emploi (OCDE, 2023^[92]) (OCDE, à paraître^[11]). Par ailleurs, l'incertitude quant au bien-fondé économique du verdissement continue de peser sur les actions des entreprises.

La crise énergétique déclenchée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie risque de ralentir encore la transition écologique du secteur des entreprises. Depuis mi-2022, les pays ont introduit un large éventail de mesures de soutien axé sur les prix (par exemple, plafonnement des prix, baisse des impôts) pour aider les entreprises à faire face à la flambée des prix de l'énergie. Cependant, à long

terme, ces mesures peuvent décourager l'investissement dans l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables. Dans ce contexte, les mesures qui favorisent l'efficacité énergétique, par une plus grande sensibilisation aux opportunités à saisir, et en donnant accès aux outils et aux ressources, peuvent contribuer aux objectifs à plus long terme de résilience et de durabilité.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Jusqu'à présent, les politiques climatiques internationales et nationales n'ont pas accordé une large place aux PME. Elles se sont principalement concentrées sur des objectifs structurels tels que la décarbonation de l'électricité et du transport routier, la réduction des émissions de carbone provenant de la production de pétrole et de gaz, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et la mise en place de systèmes adéquats de tarification du carbone, en mettant l'accent sur les grands émetteurs selon une approche basée sur le risque. Selon une vaste base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), à la mi-2021, sur plus de 6 000 mesures de politique environnementale et énergétique, moins de 100 visaient spécifiquement les PME et 150 les start-ups et l'entrepreneuriat (OCDE, 2021^[21]). De même, une analyse réalisée par l'OCDE des plans nationaux pour la reprise et la résilience de l'UE suggère que les mesures visant spécifiquement les PME ne représentent qu'environ 5 % du nombre total de mesures liées au climat (OCDE, 2022^[17]).

Cependant, les petites entreprises subissent une pression croissante pour se conformer aux exigences en matière de réduction des émissions de GES, d'efficacité énergétique, ainsi qu'aux principes environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) plus généraux



et à la conduite responsable des entreprises⁶. Bien qu'elles soient pour la plupart encore exemptées des exigences réglementaires directes en matière d'ESG, les PME sont de plus en plus affectées, via leur participation à des chaînes d'approvisionnement mondiales dirigées par de grandes entreprises qui doivent rendre compte des performances de durabilité de l'ensemble de leur chaîne de valeur, ou via le renforcement des critères que les banques et les institutions financières (elles-mêmes soumises à des obligations réglementaires de plus en plus strictes) établissent pour fournir des financements durables⁷. Les PME se trouvent ainsi poussées à renforcer leur performance ESG et leur capacité à rendre compte de leurs activités (OCDE, 2022_[114]).

Les gouvernements soutiennent l'accès des PME au financement durable de différentes manières, notamment par des subventions, des prêts concessionnels (par exemple en Corée), des garanties de crédit (par exemple en Suède), ou encore des instruments de capitaux propres et quasi-capitaux propres (par exemple en France). Dans le même temps, les gouvernements devraient envisager de faire preuve de proportionnalité lorsqu'ils élaborent des exigences de publication d'informations non financières pour les PME et de fournir un soutien ciblé visant à aider les PME à se conformer à ces exigences. La transparence et l'interopérabilité des données et des normes liées à la durabilité entre les différentes juridictions sont également importantes pour limiter la charge pesant sur les PME et faciliter leur accès aux financements durables et aux chaînes d'approvisionnement mondiales (OCDE, 2022_[114]).

En effet, de nombreuses PME sont encore peu sensibilisées et ne disposent pas des capacités requises pour répondre à ces exigences explicites ou implicites, ce qui nécessite des interventions ciblées des pouvoirs publics, notamment en matière de sensibilisation, de développement des compétences et de renforcement des capacités. La transition écologique devrait entraîner une modification des compétences requises pour un large éventail d'emplois dans tous les secteurs de l'économie, de la construction à la mode en passant par la recherche scientifique (OCDE, 2023_[92]).

L'information et le conseil sont deux domaines dans lesquels les pouvoirs publics et autres parties prenantes se sont montrés particulièrement actifs ces dernières années, et qui continueront à jouer un rôle prépondérant dans la transition des PME. Des initiatives mondiales, telles que le SME Climate Hub, aident les PME à mesurer leur empreinte environnementale, à définir des objectifs de réduction des émissions et à mettre en œuvre des actions pour y parvenir. Au niveau national, de nombreux États proposent des services de conseil et de formation pour aider les PME à améliorer leurs performances environnementales (cf. le programme irlandais Green for Micro), à

adopter des systèmes de gestion de l'énergie (cf. l'Autriche), à obtenir une écocertification (cf. le programme norvégien Eco-Lighthouse) et à s'associer pour atteindre des objectifs d'économie d'énergie plus ambitieux (cf. les réseaux d'efficacité énergétique en Allemagne). Une approche émergente a consisté à proposer des programmes d'aide intégrés, par le biais d'incubateurs et d'accélérateurs spécialisés dans les technologies propres ou climatiques, en vue de développer les compétences techniques et managériales à vocation écologique chez les entrepreneurs en herbe, comme c'est le cas, par exemple, au Danemark, en Allemagne et en Israël (OCDE, 2022_[39]).

Les gouvernements doivent également porter l'attention nécessaire au soutien du développement de la demande verte, notamment via des initiatives « marchés porteurs » (*lead market initiatives* – LMI) et des marchés publics verts (*green public procurement* – GPP), tirant parti du rôle de l'État en tant que premier acheteur de produits et services écologiques ou accordant un accès préférentiel aux marchés publics aux entreprises qui respectent des normes environnementales plus strictes. L'Autriche, la Belgique, le Chili, le Danemark, la Finlande et l'Irlande font partie des pays de l'OCDE qui ont expérimenté différentes formes de marchés publics verts (OCDE, 2017_[93]).

QUESTION À EXAMINER

- Quels sont les obstacles les plus courants qui empêchent les PME d'investir dans la durabilité environnementale ?
- Quelles mesures votre pays a-t-il mises en place pour soutenir la transition écologique des PME et l'entrepreneuriat vert ? Quels ont été les principaux résultats de ces mesures ? Quelles ont été les principales difficultés de mise en œuvre ?
- Comment la crise de l'énergie a-t-elle influencé les politiques relatives au changement climatique, notamment celles qui ciblent les PME ?



6. Déclaration sur la promotion et le soutien à la conduite responsable des entreprises dans l'économie mondiale, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0489>.

7. La finance durable va au-delà de la finance écologique (à savoir l'apport de capitaux pour réaliser des investissements écologiques) afin d'inclure tous les instruments dont les conditions de financement sont associées à des critères ou à des performances environnementales (par exemple, de meilleures conditions de crédit pour les entreprises qui adoptent des normes environnementales plus strictes, notamment une consommation d'énergie plus faible).



Séance parallèle n° 6 : RÉEXAMINER LES POLITIQUES GÉNÉRALES SOUS L'ANGLE DES PME ET DE L'ENTREPRENARIAT

ENJEUX, TENDANCES ET DÉFIS

La grande diversité de la population des PME et des entrepreneurs, ainsi que leur pertinence transversale pour un large éventail de politiques, constituent un défi de taille pour les cadres de politique publique.

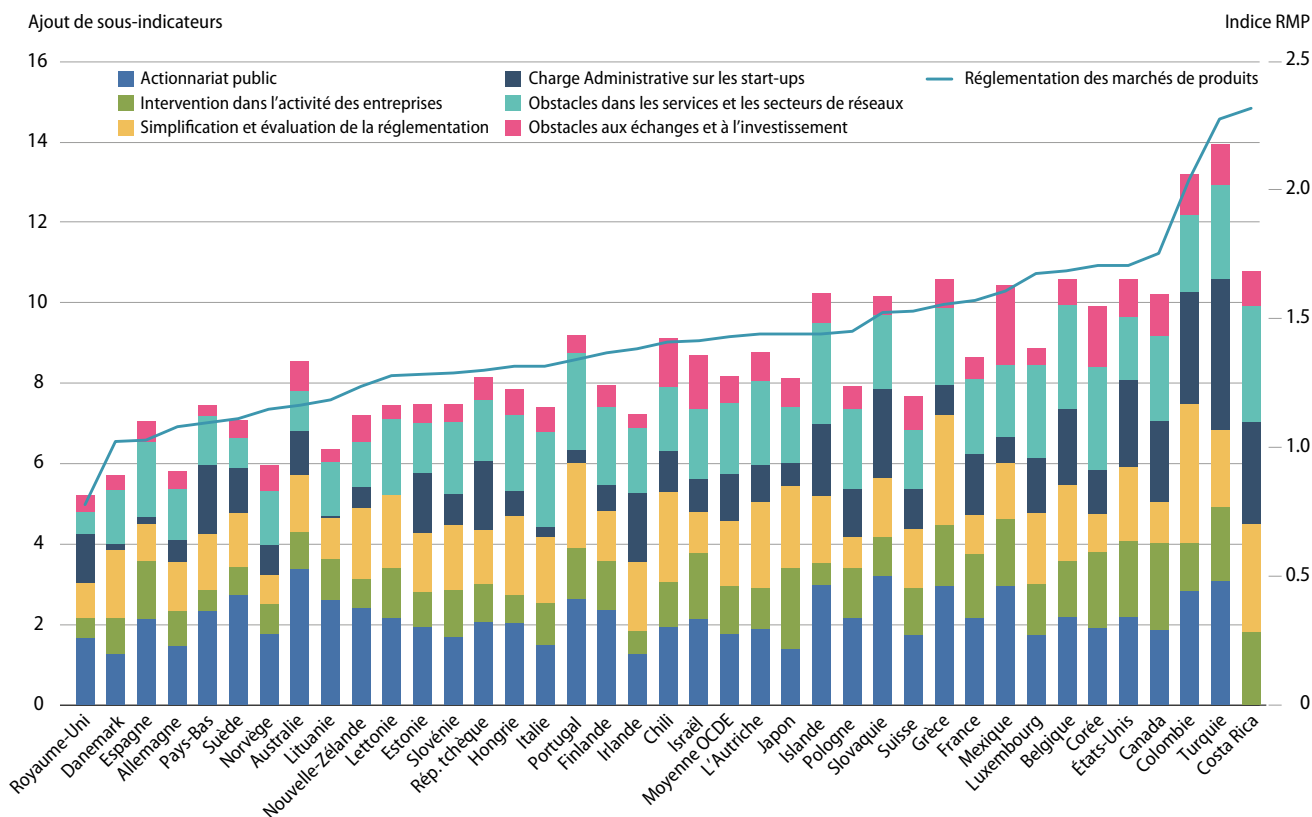
Les politiques et instruments pertinents pour le développement des PME et de l'entrepreneuriat sont nombreux et variés, allant des politiques générales qui ont une incidence sur les conditions-cadres et l'environnement économique au sens large (par exemple, la fiscalité, le marché du travail, le commerce, l'éducation, l'environnement, l'innovation ou les infrastructures), aux politiques sectorielles qui ont une finalité définie et peuvent se concentrer sur une industrie ou un secteur spécifique (politiques industrielles), en passant par des mesures spécifiquement destinées aux PME ou aux entrepreneurs. Ces domaines dépassent les cloisonnements entre les différents ministères et organismes publics, et les différents niveaux d'administration (international, national ou infranational), avec des variations considérables selon les pays en fonction de leurs dispositions institutionnelles et de leur degré de décentralisation (OCDE, 2021^[87]). À l'intérieur des pays, certains facteurs territoriaux, notamment les interventions des autorités régionales et locales, influent sur les conditions-cadres applicables aux entreprises et les possibilités entrepreneuriales, ce qui entraîne souvent des disparités entre les régions au niveau des taux d'activité et des résultats.

La multiplicité des domaines d'action et des niveaux d'administration qui influencent les perspectives et les résultats des PME et des entrepreneurs exige une bonne coordination et des approches territorialisées qui prennent en compte la dimension territoriale

et géographique de l'action publique. Elle exige également que les divers attributs, comportements et besoins des différentes populations de PME et d'entrepreneurs soient largement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre de l'action publique. Les PME et les entrepreneurs sont nombreux (99 % de la population des entreprises) et contribuent à une part importante de l'économie (60 % de la valeur ajoutée du secteur des entreprises). Cependant, les différences en termes de taille sont importantes (des microentreprises aux entreprises de taille moyenne). D'autres points les distinguent, comme les caractéristiques de l'entrepreneur (par exemple, l'âge, le sexe, le parcours), l'organisation de l'entreprise (par exemple, l'âge, le secteur, l'intensité technologique, le type de propriété, les liens nationaux et étrangers) et le comportement (reconnaissance, création, évaluation et exploitation des opportunités, stratégie, motivation). Ces caractéristiques influencent les opportunités, les enjeux et les performances des entreprises, ainsi que leur réactivité aux politiques (Raes, 2021^[42]).

En dépit de cette diversité et cette multiplicité, les politiques publiques sont souvent élaborées pour un profil d'entreprise moyenne et sont rarement suffisamment détaillées pour saisir les caractéristiques différenciées de la population des entreprises qui ont des répercussions sur l'efficacité des politiques. Elles sont aussi souvent le résultat d'une conception et d'une mise en œuvre cloisonnées des politiques. Le manque de coordination des politiques et de prise en compte de la diversité des entreprises est coûteux pour les PME et les entrepreneurs, car il se traduit généralement par une complexité et une charge administrative accrues. Les PME sont en général moins efficaces que les grandes entreprises pour appréhender le cadre politique, notamment les lois et règlements applicables, et pour se conformer à un large éventail de normes. Les

Graphique 3.6. **Obstacles à l'entrepreneuriat**



Note : Tous les sous-indicateurs RMP sont compris entre 0 et 6, du régime le plus compétitif au régime le moins compétitif

Source : (OCDE, 2018^[88]). Les données incluent la Colombie et le Costa Rica parmi les pays de l'OCDE (le premier pays a rejoint l'organisation en mai 2020 et le second en mai 2021).

petites entreprises et les start-ups sont plus fortement touchées par les formalités administratives et les conditions-cadres fixées par les pouvoirs publics lorsque cela implique des coûts fixes (par exemple, en matière de réglementation, de fiscalité, de concurrence, de marchés publics, d'efficacité de la justice, etc.) (Graphique 3.6).

La réponse aux enjeux auxquels les PME et les entrepreneurs sont confrontés passe par une meilleure prise en compte de leurs conditions et perspectives diverses dans la conception et la mise en œuvre des politiques dans un large éventail de domaines qui dépassent le portefeuille des responsables de ces politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat. C'est d'autant plus pertinent que les transformations rapides de l'environnement des entreprises ouvrent des opportunités substantielles aux entreprises les plus innovantes et agiles, mais tendent également à creuser les écarts entre les grandes entreprises et les PME, voire au sein même de la population des PME. Dans ce cadre, les gouvernements sont de plus en plus appelés à faire des arbitrages et à tirer parti des complémentarités pour atteindre différents objectifs politiques.

De nombreux pays ont mis en place des mécanismes pour mieux prendre en compte les petites entreprises et la diversité des entrepreneurs dans l'élaboration de leurs politiques, notamment en créant des organismes spécialisés ayant des fonctions de

coordination, en collectant des données granulaires sur les caractéristiques, les performances et les comportements clés de diverses populations d'entreprises et d'entrepreneurs, en adoptant le point de vue des PME (« Think small first ») et en effectuant des tests ciblés sur les PME en matière d'élaboration des règles, en renforçant les processus de consultation afin d'y inclure les voix les moins prises en compte, et en entreprenant des évaluations ex post pour estimer l'efficacité des politiques et des programmes concernant des populations spécifiques d'entreprises. C'est un domaine où il n'existe pas de solution universelle et où différentes approches et différents mécanismes peuvent être adoptés en fonction du cadre institutionnel spécifique des pays.

Il est temps de réexaminer les politiques générales sous l'angle des PME et de l'entrepreneuriat et de faire le point sur les options permettant d'améliorer la prise en compte des PME et des entrepreneurs dans la conception et la mise en œuvre des politiques.

La réponse aux enjeux auxquels les PME et les entrepreneurs sont confrontés passe par une meilleure prise en compte de leurs conditions et perspectives diverses dans la conception et la mise en œuvre des politiques dans un large éventail de domaines.

Les PME et les entrepreneurs se sont trouvés à l'épicentre de l'impact de la pandémie de COVID-19. Ils sont désormais en proie à un environnement économique très volatile, à la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation. Les effets en sont cependant différents selon les entreprises. Des approches politiques plus fines, qui tiennent compte des spécificités des PME et des entrepreneurs, sont nécessaires pour soutenir la reprise et permettre de faire face aux importantes transformations à venir.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Une meilleure compréhension et une meilleure prise en compte de la diversité des PME et des entrepreneurs peuvent améliorer l'efficacité des politiques et favoriser une reprise plus dynamique en instaurant des règles de jeu équitables pour les entreprises nouvelles et plus petites. Cela peut contribuer à identifier les domaines dans lesquels un soutien spécifique aux PME et à l'entrepreneuriat serait susceptible de produire le plus d'impact et à trouver le bon compromis entre les mesures destinées à renforcer les conditions-cadres et celles ciblant un sous-ensemble spécifique de la population des entreprises (OCDE, 2021^[87]).

L'intégration et une meilleure prise en compte du point de vue des PME et des entrepreneurs dans les stratégies gouvernementales sont au cœur de la Recommandation du Conseil relative à la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat et des outils de mise en œuvre qui l'accompagnent, notamment le Cadre de l'OCDE pour l'évaluation des politiques et des programmes en faveur des PME et de l'entrepreneuriat (OCDE, à paraître^[1]) (OCDE, 2022^[89]). Il s'agit d'envisager en amont la conception et la mise en œuvre des politiques sous l'angle des PME et des entrepreneurs dans un large éventail de domaines. Il s'agit également de comprendre

l'influence de la diversité de la population des entreprises sur l'efficacité des politiques en améliorant la collecte de données et les outils d'évaluation, ainsi qu'en associant activement les PME et les entrepreneurs et divers acteurs régionaux et locaux.

Il est essentiel de comprendre l'impact différencié des politiques sur les PME et les entrepreneurs pour améliorer la conception et la mise en œuvre des politiques et gérer les synergies et les arbitrages entre les politiques. Les dimensions pertinentes à prendre en compte dépendent des objectifs et des mesures politiques, mais peuvent généralement concerner les caractéristiques spécifiques des entreprises, telles que le secteur, l'âge, la localisation ou l'intensité technologique (numérique), et les caractéristiques des entrepreneurs, notamment l'attention portée à certains groupes de population, comme les femmes, les personnes âgées ou les jeunes. Cette compréhension doit aller au-delà des entreprises existantes et s'étendre aux retombées sur la dynamique des entreprises, notamment la tendance et la capacité des start-ups à se développer, ainsi que la composition et la localisation de la population des entreprises. Cela nécessite des données précises et une sensibilisation des responsables de l'action publique à ces différences.

Les retombées pour les PME et les entrepreneurs doivent être prises en compte dans les divers domaines d'action qui influent sur leurs perspectives et leurs résultats, notamment par une plus grande attention portée aux particularités et conditions qui leur sont propres dans la conception des politiques et les approches de la mise en œuvre. Le point de vue des PME et des entrepreneurs doit être pris en compte à un stade précoce, au moment où les responsables de l'action publique fixent les objectifs politiques et envisagent les différentes options pour les atteindre. Cela doit être fait à tous les niveaux de l'administration, y compris au niveau international.



Il peut y avoir des raisons importantes pour que les PME soient exemptées des politiques ou se voient proposer un régime moins strict. Cependant, les exemptions ont aussi un coût. Par exemple, les politiques liées à la taille peuvent générer des « effets de seuil », selon lesquels des entreprises choisissent de rester en dessous de certains seuils de taille, pour éviter d'encourir des coûts administratifs plus élevés. En outre, les exemptions peuvent réduire les incitations à investir dans de nouveaux modèles et pratiques économiques pour s'adapter à l'évolution du contexte commercial et réglementaire, ce qui peut entraîner une perte de compétitivité à plus long terme. Il existe d'autres approches, telles que des procédures simplifiées ou des régimes progressifs, et des mécanismes de soutien qui peuvent limiter les freins à la croissance, tout en favorisant la conformité et en fournissant un cadre clair pour l'investissement et l'innovation.

Une meilleure prise en compte de la voix des petites entreprises et des entrepreneurs suppose également de consulter et d'engager diverses parties prenantes à un stade précoce du processus d'élaboration des politiques. L'engagement et la consultation doivent être inclusifs et accessibles. Il s'agit de reconnaître les éventuelles failles dans la représentation des petites entreprises, notamment des groupes spécifiques d'entrepreneurs (par exemple, les femmes, les jeunes, les migrants, les minorités, les ruraux) et inclure des formats proactifs pour veiller à ce que la voix des différentes entreprises soit entendue.

Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour assurer l'efficacité et l'efficience des politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat. Ils le sont aussi pour les politiques plus génériques susceptibles d'avoir une incidence sur les PME et les entrepreneurs. Cela implique de mettre en place des mécanismes robustes de suivi et d'évaluation qui mesurent systématiquement l'impact de l'action publique sur les PME et l'entrepreneuriat, au moyen de données et méthodologies

pertinentes, et en tenant compte des résultats ainsi obtenus dans les nouvelles initiatives publiques.

L'adoption d'une perspective centrée sur l'utilisateur qui intègre le point de vue et les besoins des PME et des entrepreneurs peut contribuer à garantir l'adhésion aux politiques et le respect de celles-ci. Pour les entrepreneurs et les chefs d'entreprise des PME, la facilité d'accès aux règles, aux exigences administratives et aux aides auxquelles ils pourraient avoir droit représente un facteur important de la mise en œuvre. L'administration numérique et les portails à guichet unique représentent un progrès important à cet égard [CFE/SME(2022)15]. L'application du principe « une fois pour toutes » permet d'alléger la charge administrative que doivent supporter les entreprises pour traiter avec les administrations et accéder à un soutien.

QUESTION À EXAMINER

- Comment veiller à ce que le point de vue des différentes populations d'entreprises et d'entrepreneurs, y compris des start-ups et des futurs entrepreneurs, soit pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques ?
- Comment associer efficacement les PME et les entrepreneurs aux consultations menées pour élaborer des politiques adaptées ? Comment réduire les formalités administratives et les coûts de mise en conformité pour les PME tout en évitant les effets secondaires liés aux exemptions systématiques, qui peuvent limiter la capacité des décideurs à atteindre les objectifs de l'action publique ?
- Comment renforcer le suivi et l'évaluation pour optimiser les politiques visant les PME et l'entrepreneuriat ?



Références

- Kim, Sehoon and Kumar, Nitish and Lee, Jongsub and Oh, Junho, ESG Lending (June 11, 2021). Proceedings of Paris December 2021 Finance Meeting EUROFIDAI - ESSEC, European Corporate Governance Institute – Finance Working Paper No. 817/2022, Available at SSRN: <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3865147>.
- OECD (2021), “Tackling the mental health impact of the COVID-19 crisis: An integrated, whole-of-society response”, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0ccaafa0b-en>.
- Andras Komaromi, D. (2022), *Supply Chains and Port Congestion*, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2022/03/25/Supply-Chains-and-Port-Congestion-Around-the-World-515673>.
- Antràs, Pol. 2021. “De-Globalisation? Global Value Chains in the Post-COVID-19 Age.” 2021 ECB Forum: “Central Banks in a Shifting World” Conference Proceedings
- BDC (2022), *Women in Technology Venture Fund*, <https://www.bdc.ca/en/bdc-capital/venture-capital/funds/women-tech-fund>.
- Benigno, Gianluca, Julian Di Giovanni, Jan Groen, and Adam Noble, “Global Supply Chain Pressure Index: May 2022 Update,” Federal Reserve Bank of New York Liberty Street Economics, May 18, 2022, <https://libertystreeteconomics.newyorkfed.org/2022/05/global-supply-chain-pressure-index-may-2022-update/>.
- Bianchini, M. and I. Kwon (2021), “Enhancing SMEs’ resilience through digitalisation: The case of Korea”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 27, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/23bd7a26-en>.
- Bosma, N. et al. (2021), *GEM (Global Entrepreneurship Monitor) (2021), Global Entrepreneurship Monitor 2020/2021 Global Report*, GEM, London.
- Bravo-Biosca, A. (2010), “Exploring business growth and contraction in Europe and the US”, *NESTA Research report*, https://www.bruegel.org/sites/default/files/wp-content/uploads/imported/events/Bruegel_-_Bravo-Biosca_-_growth_dynamics_december_2011_.pdf (accessed on 23 January 2023).
- Business at OECD (2022), *Business at OECD (BIAC) 2022 SME survey report*, https://25159535.fs1.hubspotusercontent-eu1.net/hubfs/25159535/website/documents/pdf/SMEs/2022_04_Business-at-OECD-SME-Survey-Looking-for-the-New-Normal.pdf.
- Business at OECD (2022), *Business at OECD (BIAC) 2022 SME survey report*, https://businessnz.org.nz/wp-content/uploads/2022/07/2022_04_Business-at-OECD-SME-Survey-Looking-for-the-New-Normal4.pdf.
- [122] Calvino, F., C. Criscuolo and C. Menon (2016), “No Country for Young Firms?: Start-up Dynamics and National Policies”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 29, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jm22p40c8mw-en>.
- [130] Calvino, F., C. Criscuolo and C. Menon (2015), “Cross-country evidence on start-up dynamics”, *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, No. 2015/6, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jrxtkb9mxtb-en>.
- [104] Cinar, A. and S. Bilodeau (2022), “Sustainable Workplace Mental Well Being for Sustainable SMEs: How?”, *Sustainability*, Vol. 14/9, p. 5290, <https://doi.org/10.3390/su14095290>.
- [54] Constantinescu, C. et al. (2022), “Globally Engaged Firms in the COVID-19 Crisis”, *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.4091816>.
- [118] Council of the EU (2022), “Council gives final approval to tackling distortive foreign subsidies on the internal market”, *Press Release 28 November 2022*, <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/11/28/council-gives-final-approval-to-tackling-distortive-foreign-subsidies-on-the-internal-market/>.
- [50] Crescenzi, R., & Harman, O. (2023). *Harnessing Global Value Chains for regional development: How to upgrade through regional policy*, FDI and trade (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003356141>.
- [124] Criscuolo, C., P. Gal and C. Menon (2016), “Do micro start-ups fuel job creation? Cross-country evidence from the DynEmp Express database”, *Small Business Economics*, Vol. 48, pp. 393-412, <https://doi.org/10.1007/s11187-016-9778-x>.
- [111] CXOtoday.com (2022), *Small Business, Mighty Attack Surface*, <https://www.cxotoday.com/cxo-bytes/small-business-mighty-attack-surface/>.
- [73] D’Arcangelo, F. et al. (2022), “A framework to decarbonise the economy”, *OECD Economic Policy Papers*, No. 31, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/4e4d973d-en>.
- [90] Dechezleprêtre, A., P. Sarapatkova and L. Bioret (2023), “The New Green Economy: Venture Capital, Innovation and Business Success in Cleantech Startups”, No. forthcoming, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*.
- [113] EC/OECD (2022 forthcoming), *Enhancing FDI-SME linkages and spillovers: Towards a Policy Toolkit*.
- [57]

- ECERA (2020), *Digital circular economy: a cornerstone of a sustainable European industry transformation. White Paper - ECERA European Circular Economy Research Alliance*, https://www.era-min.eu/sites/default/files/publications/201023_ecera_white_paper_on_digital_circular_economy.pdf.
- Enterprise Ireland (2022), *Competitive Start Fund*, <https://www.enterprise-ireland.com/en/Start-a-Business-in-Ireland/Supports-for-High-Potential-Start-Ups/Competitive-Start-Fund-CSF/>.
- Eurochambres (2023), *Eurochambres Economic Survey*, <https://www.eurochambres.eu/publication/eurochambres-economic-survey-2023-ees2023-report/>.
- European Commission (2021), *Flash Eurobarometer 498: SMEs, resource efficiency and green markets*, https://data.europa.eu/data/datasets/s2287_fl498_eng?locale=en.
- European Commission (2018), *SMEs, resource efficiency and green markets*, European Commission, Brussels.
- European Union (2022), “Regulation of the European Parliament and the Council on Foreign Subsidies Distorting the Internal Market, PE-CONS 46/22”, *Brussels, 16 November 2022*, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/PE-46-2022-INIT/en/pdf>.
- Eurostat (2020), *Entreprises providing Continuing Vocational Training*, OECD Publishing, Paris, https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/view/TRNG_CVT_01S?lang=en.
- Eurostat (2020), *Labour Force Survey*, <https://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs>.
- Eurostat (2019), *Labour Force Survey*, <https://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database>, (accessed March 2023).
- Eurostat (2018), *Labour Force Survey*, <https://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database> (accessed on 1 December 2018).
- Eurostat and OECD (2007), *Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/sdd/business-stats/eurostat-oecd-manual-on-business-demography-statistics.htm>.
- Federal Reserve Bank of New York (2022), *Global Supply Chain Pressure Index*, <https://www.newyorkfed.org/research/policy/gscpi#overview> (accessed 21 March 2023).
- Freeman, M. (2015), “Are entrepreneurs touched with fire?”, Pre-publication manuscript, April 2015, <https://econa.net/wp-content/uploads/2020/08/Are-Entrepreneurs-Touched-with-Fire.pdf>.
- Giglioli, Simona & Giorgia Giovannetti & Enrico Marvasi & Arianna Vivoli, 2021. “The Resilience of Global Value Chains during the Covid-19 pandemic: the case of Italy”, Working Papers – Economics wp2021_07.rdf, Università degli Studi di Firenze, Dipartimento di Scienze per l’Economia e l’Impresa. https://ideas.repec.org/p/frz/wpaper/wp2021_07.rdf.html.
- [34] Global Entrepreneurship Monitor (2022), *Global Entrepreneurship Monitor 2021/2022*, GEM, London.
- Global Entrepreneurship Monitor (2021), *Global Entrepreneurship Monitor*, <https://www.gemconsortium.org/data> (accessed on 24 February 2022).
- [119] Global Entrepreneurship Monitor (2019), *Special tabulations of the GEM survey 2014-18*, GEM, London.
- [15] Graeber, D., A. Kritikos and J. Seebauer (2021), “COVID-19: a crisis of the female self-employed”, *Journal of Population Economics*, Vol. 34/4, pp. 1141-1187, <https://doi.org/10.1007/s00148-021-00849-y>.
- [35] Henry, C., S. Coleman and K. Lewis (2023), “Women’s entrepreneurship policy: Taking stock and moving forward”, in Henry, C., S. Coleman and K. Lewis (eds.), *Women’s Entrepreneurship Policy: A global perspective*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- [91] IEA (2022), *How Governments Support Clean Energy Start-ups*, IEA 2022: <https://iea.blob.core.windows.net/assets/c0efd465-a914-4fe6-b3cf-cbbf96a9d8c6/Howgovernmentsupportcleanenergystart-ups.pdf>.
- [125] IEA (2015), *Policy Pathway - Accelerating Energy Efficiency in Small and Medium-sized Enterprises 2015*, IEA, Paris <https://www.iea.org/reports/policy-pathway-accelerating-energy-efficiency-in-small-and-medium-sized-enterprises-2015>, License: CC BY 4.0.
- [61] IPCC (forthcoming), *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2022*, <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>.
- [102] IPCC (forthcoming), *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2022*, <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>.
- [97] ISED (2022), *Women Entrepreneurship Strategy*, <https://ised-isde.canada.ca/site/women-entrepreneurship-strategy/en> (accessed on 21 June 2022).
- [96] Kauffmann, C., C. Tébar Less and D. Teichmann (2012), “Corporate Greenhouse Gas Emission Reporting: A Stocktaking of Government Schemes”, *OECD Working Papers on International Investment*, No. 2012/1, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5k97g3x674lq-en>.
- [95] Kergroach, S. (2019), “National innovation policies for technology upgrading through GVCs: A cross-country comparison”, *Technological Forecasting and Social Change*, Vol. 145, pp. 258-272, <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2018.04.033>.
- [56] Kim, S et al. (2021), ESG Lending (June 11, 2021). Proceedings of Paris December 2021 Finance Meeting EUROFIDAI – ESSEC, European Corporate Governance Institute – *Finance Working Paper* No. 817/2022, <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3865147>.
- [60] Kritikos, A. (2014), “Entrepreneurs and their impact on jobs and economic growth”, *IZA World of Labor*, 2014, <https://doi.org/10.15185/izawol.8>.
- [76]

- Marchese, M. and Medus, J. “Assessing greenhouse gas emissions and energy consumption in SMEs: Towards a pilot dashboard of SME greening and green entrepreneurship indicators”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers* [Forthcoming], OECD Publishing, Paris.
- Marchese M. (2023), “SME policy responses to the 2022/2023 energy crisis: Policy highlights and country experiences”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, OECD Publishing, Paris.
- Memorial University (2022), ‘*Transformative impact*’, Memorial University, <https://gazette.mun.ca/teaching-and-learning/transformative-impact/> (accessed on 6 September 2022).
- Meta, OECD, World Bank (2020), *The Future of Business Survey*, <https://www.oecd.org/sdd/business-stats/the-future-of-business-survey.htm>.
- Miroudot, S. and H. Nordström (2019), ““Made in the World Revisited””, *RSCAS Applied Network Science Working Paper No. 2019/84*, European University Institute, <http://hdl.handle.net/1814/64724>.
- Miroudot, S. and H. Nordström (2019), “Made in the world revisited”, *Robert Schuman centre for advanced studies research paper no. RSCAS*, Vol. 84, https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/64724/RSCAS%202019_84.pdf?sequence=1.
- OECD (2023), *Job Creation and Local Economic Development 2023: Bridging the Great Green Divide*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/21db61c1-en>.
- OECD (2023), *OECD Data Lake on SMEs and Entrepreneurship*, <https://www.oecd.org/cfe/datalake.htm>.
- OECD (2023), *OECD Financing SMEs and Entrepreneurs Scoreboard: 2023 Highlights*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/a8d13e55-en>.
- OECD (2023), *Policy Toolkit for Strengthening FDI and SME Linkages*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/688bde9a-en>.
- OECD (2023), *Self-employment rate* (indicator), <https://doi.org/10.1787/fb58715e-en> (accessed on 25 January 2023).
- OECD (2023), *Strengthening FDI-SME linkages and ecosystems: Towards a Policy Toolkit*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/688bde9a-en>.
- OECD (2022), “Advancing the entrepreneurial university: Lessons learned from 13 HEInnovate country reviews”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 32, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/d0ef651f-en>.
- OECD (2022), “Building better societies through digital policy: Background paper for the CDEP Ministerial meeting”, *OECD Digital Economy Papers*, No. 338, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/07c3eb90-en>.
- OECD (2022), “Data shaping firms and markets”, *OECD Digital Economy Papers*, Vol. No. 344/344, <https://doi.org/10.1787/7b1a2d70-en>.
- [132] OECD, *Declaration on a Trusted, Sustainable and Inclusive Digital Future*, OECD/LEGAL/0488.
- OECD (2022), “Digital enablers of the global economy. Background paper for the CDEP Ministerial meeting”, *OECD Digital Economy Papers*, Vol. No. 337, <https://doi.org/10.1787/f0a7baaf-en>.
- [133] OECD (2022), *FDI Qualities Policy Toolkit*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/7ba74100-en>.
- [94] OECD (2022), *Financing Growth and Turning Data into Business. Helping SMEs Scale Up*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/81c738f0-en>.
- [8] OECD (2022), “Financing Growth and Turning Data into Business: Helping SMEs Scale Up”, *OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship*, OECD Publishing, Paris, https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/financing-growth-and-turning-data-into-business_6962c7a9-en (accessed on 11 October 2022).
- [51] OECD (2022), *Financing Growth and Turning Data into Business: Helping SMEs Scale Up*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/81c738f0-en>.
- [53] OECD (2022), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2022: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris.
- [92] OECD (2022), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2022: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e9073a0f-en>.
- [108] OECD (2022), *Financing SMEs and Entrepreneurs: An OECD Scoreboard*, <https://doi.org/10.1787/e9073a0f-en>.
- [19] OECD (2022), “Financing SMEs for sustainability: Drivers, Constraints and Policies”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 35, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/a5e94d92-en>.
- [129] OECD (2022), *First-lessons-from-government-evaluations-of-COVID-19-responses*, OECD Publishing, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/first-lessons-from-government-evaluations-of-covid-19-responses-a-synthesis-483507d6/>.
- [70] OECD (2022), *Key Issues Paper - Meeting of the OECD Council at the Ministerial level*, <https://www.oecd.org/mcm/2022-MCM-Key-Issues-Paper-EN.pdf>.
- [44] OECD (2022), *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6da2159-en>.
- [65] OECD, *Recommendation of the Council on SME and Entrepreneurship Policy*, OECD/LEGAL/0473.
- [115] OECD (2022), *OECD Structural and Demographic Business Statistics*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/sdd/business-stats/structuralanddemographicbusinessstatisticsdsboecd.htm>.
- [33] [80]
- [28]

- OECD (2022), *Policies to Support Green Entrepreneurship: Building a Hub for Green Entrepreneurship in Denmark*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e92b1946-en>.
- OECD (2022), *Promoting Start-Ups and Entreprises en expansion in Denmark's Sector Strongholds and Emerging Industries*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8f9bd7b0-en>.
- OECD (2022), *Recommendation of the Council on SME and Entrepreneurship Policy*, <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-0473>.
- OECD (2022), *Social Protection and Tackling Informality: Building on the Social and Solidarity Economy in Colombia*, <https://www.oecd.org/colombia/Social-Protection-and-Tackling-Informality-Colombia-workshop-highlights.pdf>.
- OECD (2022), “The implications for OECD regions of the war in Ukraine: An initial analysis”, *OECD Regional Development Papers*, No. 34, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8e0fcb83-en>.
- OECD (2022), “The potential contribution of Ukrainian refugees to the labour force in European host countries”, *OECD Policy Responses on the Impacts of the War in Ukraine*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e88a6a55-en>.
- OECD (2022), *Timely Indicators of Entrepreneurship* https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TIMELY_BDS_ISIC (accessed March 2023).
- OECD (2022), *2022 Updated G20/OECD High-Level Principles on SME Financing*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/cfe/smes/2022-Update-OECD-G20-HLP-on-SME-Financing.pdf>.
- OECD (2021), *Building more resilient and sustainable global value chains through responsible business conduct*, <https://mneguidelines.oecd.org/rbc-and-trade.htm>.
- OECD (2021), *Entrepreneurship Policies through a Gender Lens*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/71c8f9c9-en>.
- OECD (2021), “No net zero without SMEs: Exploring the key issues for greening SMEs and green entrepreneurship”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 30, OECD, Paris, <https://doi.org/10.1787/bab63915-en>.
- OECD (2021), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2021*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/97a5bbfe-en>.
- OECD (2021), “One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to “build back better””, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9a230220-en>.
- OECD (2021), “SME and entrepreneurship policy frameworks across OECD countries: An OECD Strategy for SMEs and Entrepreneurship”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 29, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9f6c41ce-en>.
- [39] OECD (2021), “SME digitalisation to “Build Back Better”: Digital for SMEs (D4SME) policy paper”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 31, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/50193089-en>.
- [86] OECD (2021), “Tackling the mental health impact of the COVID-19 crisis: An integrated, whole-of-society response”, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0cca0b-en>.
- [89] OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/bdb9256a-en>.
- [3] OECD (2021), *The Digital Transformation of SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/bdb9256a-en>.
- [55] OECD (2021), *Understanding Firm Growth: Helping SMEs Scale Up*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/fc60b04c-en>.
- [78] OECD (2021), *Understanding Firm Growth: Helping SMEs Scale Up*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/fc60b04c-en>.
- [100] OECD (2020), *E-commerce in the times of COVID-19*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/e-commerce-in-the-time-of-covid-19-3a2b78e8/#boxsection-d1e27>.
- [99] OECD (2020), *Evolution and Trends in SME Finance Policies since the Global Financial Crisis*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/industry/smes/Trends-SME-Finance-Policy-July-2020.pdf>.
- [81] OECD (2020), *International Compendium of Entrepreneurship Policies*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/338f1873-en>.
- [25] OECD (2019), *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/34907e9c-en>.
- [127] OECD (2019), *Strengthening SMEs and Entrepreneurship for Productivity and Inclusive Growth: OECD 2018 Ministerial Conference on SMEs*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/c19b6f97-en>.
- [85] OECD (2018), *Environmental Policy Toolkit for SME Greening in EU Eastern Partnership Countries*, OECD Green Growth Studies, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264293199-en>.
- [109] OECD (2018), *Key Issues Paper: SME Ministerial Conference*, <https://www.oecd.org/cfe/smes/ministerial/documents/2018-SME-Ministerial-Conference-Key-Issues.pdf>.
- [120] OECD (2018), *Product Market regulation database*, <https://www.oecd.org/economy/reform/indicators-of-product-market-regulation/>.
- [88] OECD (2017), *International Regulatory Co-operation and Trade: Understanding the Trade Costs of Regulatory Divergence and the Remedies*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264275942-en>.
- [49]

- OECD (2017), *Public Procurement for Innovation: Good Practices and Strategies*, OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264265820-en>.
- OECD (2017), *The Next Production Revolution: Implications for Governments and Business*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264271036-en>.
- OECD (Forthcoming), “Improving government to business services through digitalisation: one stop shop platforms and single digital portals for SMEs”, *SME and Entrepreneurship Papers*.
- OECD (Forthcoming), *Leapfrogging and Plunging in Regional Entrepreneurship Performance: US and European Comparisons*.
- OECD (Forthcoming), *SME and Entrepreneurship Outlook 2023*.
- OECD (2023), “SME policy responses to the 2022/2023 energy crisis: Policy highlights and country experiences”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, OECD Publishing, Paris
- OECD (2023), “SMEs in the era of hybrid retail: Evidence from an OECD D4SME survey”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 41, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/882f30b0-en>.
- OECD/European Commission (2021), *The Missing Entrepreneurs 2021: Policies for Inclusive Entrepreneurship and Self-Employment*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/71b7a9bb-en>.
- OECD/European Union (2016), *Inclusive Business Creation: Good Practice Compendium*, Local Economic and Employment Development (LEED), OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264251496-en>.
- OECD/IDB (2022), *Innovative and Entrepreneurial Universities in Latin America*, OECD Skills Studies, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/ca45d22a-en>.
- OECD and EU (2019), *The Missing Entrepreneurs 2019: Policies for Inclusive Entrepreneurship*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3ed84801-en>.
- Raes, S. (2021), “Understanding SME heterogeneity: Towards policy relevant typologies for SMEs and entrepreneurship: An OECD Strategy for SMEs and Entrepreneurship”, *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 28, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/c7074049-en>.
- Rose, A. (2019), *The Alison Rose review of female entrepreneurship*, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/784324/RoseReview_Digital_FINAL.PDF.
- Samek, L., M. Squicciarini and E. Cammeraat (2021), “The human capital behind AI: Jobs and skills demand from online job postings”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 120, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2e278150-en>.
- [93] SMEunited (2022), *The SME Business Climate Index and EU Craft and SME Barometer*, SME United, <https://www.smeunited.eu/publications/the-sme-business-climate-index-and-eu-craft-and-sme-barometer>.
- [27] Tamminen, S. et al. (2020), *Trading Services for a Circular Economy*, Ministry for Foreign Affairs of Finland and the International Institute for Sustainable Development, <https://www.iisd.org/system/files/2020-10/trading-services-circular-economy.pdf> (accessed 19 October 2022).
- [30] UN Climate Change (2022), *Climate Plans Remain Insufficient: More Ambitious Action Needed Now*, <https://unfccc.int/news/climate-plans-remain-insufficient-more-ambitious-action-needed-now>.
- [123] United Kingdom Research and Innovation (2022), *Impact of COVID-19 on Staff Mental Health and Well-Being in SMEs: Strategies and Interventions to Support Workforce and Boost Productivity in the UK*, <https://gtr.ukri.org/projects?ref=ES%2FV004263%2F1>.
- [18] World Economic Forum (2022), *Digital solutions can reduce global emissions by up to 20%. Here's how*, <https://www.weforum.org/agenda/2022/05/how-digital-solutions-can-reduce-global-emissions/>.
- [26] World Economic Forum (2020), *The Future of Jobs Report*, <https://www.weforum.org/reports/the-future-of-jobs-report-2020/in-full/infographics-e4e69e4de7>.
- [6] Zhan, J. et al. (2020), *Global value chain transformation to 2030: Overall direction and policy implications*, <https://cepr.org/voxeu/columns/global-value-chain-transformation-2030-overall-direction-and-policy-implications>.
- [72] [103] [64] [52]



 csmee@oecd.org

 <https://www.oecd.org/cfe/smes/>

 @OECD_local

 OECD local